

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

D'UNE PERSONNE À UNE AUTRE : LE RÔLE DU MUSÉE DANS LA CONSERVATION MÉMORIELLE.
L'EXEMPLE DU MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL

TRAVAIL DIRIGÉ

PRÉSENTÉ(E)

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE

PAR

JULIEN LEHOUX

OCTOBRE 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce document diplômant se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév. 12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce travail dirigé et la complétion de cette maîtrise n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de plusieurs personnes dans mon entourage. D'abord, je tiens à souligner particulièrement l'aide, la patience et les encouragements constants de ma directrice, Jennifer Carter. De nos premiers séminaires ensemble jusqu'aux dernières corrections de ce travail dirigé, Mme. Carter a été une grande source d'inspiration et sa passion pour cette recherche fut une grande motivation tout le long de sa conduite. Sa direction fut exemplaire et je me compte extrêmement chanceux d'avoir été sous sa tutelle.

Je tiens aussi à remercier le support indéfectible de ma partenaire Mandolyn Morin. Du début à la fin, Mandolyn a été d'une patience infinie. Intransigeante, mais continuellement attentionnée, elle a toujours été capable de me presser à poursuivre mes études – un coup de pieds à la fois. Il est certain que je n'aurais jamais été capable de terminer ce programme sans sa présence dans ma vie. À elle, je tiens aussi à remercier ma famille et ma belle-famille : David, Jean, Josée, Josée, Michael, Renaude, Ric, Sacha et Estelle. Vous ne comprenez pas mes champs de recherche, mais vous avez toujours su être présent et encourageant durant ces dernières années.

Aucune recherche ne se fait en solitaire et je suis chanceux d'avoir partagé chaque étape avec plusieurs ami-es. À Emeraude Castilloux, Samia Dumas, Daniel Lemire, Camille Payeur, Chloé Poitras-Raymond et Rosalie Racine : merci pour les tomates passées ensemble. À Joel Beauchamp-Monfette et Alexandre Blier : merci pour les bières consommées ensemble. À Mathieu Trépanier : merci de me persuader de ne rien lâcher. À Isabelle Goudou, : merci de me partager ta passion pour la méthodologie.

Finalement, rien n'aurait été possible sans le support total du Musée de l'Holocauste Montréal. Au début d'un stage que j'étais prêt à lâcher au milieu d'une institution au sujet terrible, j'ai rapidement été accueilli par une équipe chaleureuse, passionnée et aidante. Marie-Blanche Fourcade, Carel Khoury, Sara Juneau, Sara-Jane Vigneault, Eszter Andor, Audrey Licop, Maëlle Brogard et Laetitia Métreau : merci énormément de m'avoir accueillie parmi vous et d'avoir partagé vos connaissances pour cette maîtrise. Celle-ci n'aurait pu être possible sans vous. Pour une recherche dédiée sur la conservation de la mémoire, il devient important de conserver mes propres souvenirs parmi vous.

DÉDICACE

À Mandolyn qui m'a soutenu ces dernières années
À David, Jean et Josée qui m'ont, encore une fois, chacun
supportés à leurs différentes manières pour cette maîtrise

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
DÉDICACE	iii
RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT.....	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I APPROCHER LA CONSERVATION MÉMORIELLE EN TANT QUE CONCEPT.....	5
1.1 De la problématisation à la théorisation.....	5
1.2 Jeter les bases de recherche pour une théorisation de la conservation mémorielle.....	8
1.3 Structure de la recherche	10
CHAPITRE II DE LA TRANSMISSION À LA MÉDIATION : UN RETOUR SUR LA LITTÉRATURE	13
2.1 L'événement, les mémoires et les historien·nes	14
2.2 Les muséologues, les mémoires et les représentations.....	22
2.3 Le Musée de l'Holocauste Montréal face à la tendance	28
CHAPITRE III LE MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL ET SES PROFESSIONNEL·LES EN FACE DE LA MÉMOIRE DES SURVIVANT·ES.....	30
3.1 Le Musée de l'Holocauste Montréal au centre de sa communauté	31
3.2 L'utilisation des objets et des témoignages dans les activités du Musée de l'Holocauste Montréal....	37
3.3 Conserver un patrimoine qui disparaît progressivement	48
CHAPITRE IV UN PROCESSUS COLLABORATIF : L'ACQUISITION ET LA CONSERVATION DU TÉMOIGNAGE .	50
4.1 La récolte du témoignage dans le processus de donation	51
4.2 Un processus collaboratif : le traitement de l'objet et du témoignage	59
4.3 Rendre service : une conservation en mesure de sa relation à long terme.....	63
4.4 Une transmission qui perdure sur le temps	68
CONCLUSION	70
BIBLIOGRAPHIE.....	76

RÉSUMÉ

Le Musée de l'Holocauste Montréal (MHM) est la première et la plus grande institution au pays traitant de la Shoah. Fondé en 1979, l'institution détient l'une des plus grandes collections d'objets et de témoignages reliés à la Shoah. À travers ses collections, le MHM a réuni un patrimoine mémoriel impressionnant étalé sur plusieurs décennies. À cet effet, chaque objet de la collection du Musée représente le témoignage d'un-e donateur-trice. Gardé à l'intention des employé-es du département de conservation et d'expositions, ces témoignages ne sont pas transmis à l'intention du public, mais représente tout de même les mémoires de milliers de personnes aujourd'hui disparues. Comment les employé-es du département de conservation et d'expositions veillent-elles à conserver ce patrimoine mémoriel ? À partir d'une série de plusieurs entrevues semi-dirigées menées entre 2023 et 2024, cette recherche vise à offrir une première théorisation du concept de conservation mémorielle. De l'acquisition d'un objet jusqu'à son traitement dans les réserves, nous voyons que le processus se fait en collaboration constante entre les employé-es et les membres de la communauté survivante et, plus largement, juive. Cette collaboration, prenant forme sous un sens de responsabilité des employé-es à rendre service à cette communauté, caractérise ainsi intégralement la mise en conservation de la mémoire des victimes de la Shoah.

Mots clés : Collection · Conservation · Holocauste · Mémoire · Montréal · Patrimoine · Témoignage

ABSTRACT

The Montreal Holocaust Museum (MHM) is Canada's first and largest institution dedicated to the Shoah. Founded in 1979, the institution holds one of the world's largest collections of objects and testimonies related to the Shoah. Through its collections, the MHM has assembled an impressive memorial heritage spanning several decades as each object in its collection represents the testimony of a past donor. Kept for the employees of the Conservation and Exhibitions Department's daily usage, these testimonials are not passed on to the public, but nonetheless represent the memories of thousands of people who are no longer with us. How do the employees of the Conservation and Exhibitions Department ensure that this memorial heritage is preserved? Based on a series of semi-structured interviews from 2023 to 2024, this research aims to offer an initial theorization of the concept of memorial conservation. From the acquisition of an object to its treatment in the reserves, we see that the process is one of constant collaboration between employees and members of the surviving and, more broadly, Jewish community. This collaboration, which takes the form of a sense of responsibility on the part of the employees to render service to this community, is thus an integral feature of the conservation of the memory of the victims of the Shoah.

Keywords: Collection · Conservation · Heritage · Holocaust · Memory · Montreal · Testimony

INTRODUCTION

Les années 2023 et 2024 ont été le théâtre malheureux d'une remontée de l'antisémitisme à travers le monde, après l'attaque tragique du Hamas le 7 octobre 2023 et du renouvellement du conflit en Palestine. Dans un contexte difficile où les tensions sont à vif, la communauté juive s'est retrouvée, encore une fois, à l'extrémité opposée du bâton. Ainsi, pour la période du 7 au 31 octobre 2023, le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) a recensé 48 signalements de crimes et d'incidents haineux contre des membres de la communauté juive. En comparaison, la communauté arabo-musulmane a rapporté 17 signalements pour des incidents sur ses membres, durant la même période¹. Les incidents se caractérisent par leur aspect particulièrement violent. Dans la nuit du 6 au 7 novembre 2023, deux bombes incendiaires sont lancées sur deux établissements juifs de Montréal². Deux jours plus tard, dans la même région, deux écoles juives ont aussi été visées par des tirs d'armes à feu³. Un crime qui se répéta dans une autre école, quelques mois plus tard⁴. Plus largement, cette augmentation des crimes haineux contre les personnes juives coïncide aussi avec la sortie d'un sondage récent annonçant qu'un quart des Canadien·nes pensent que l'histoire de la Shoah, telle que présentée et enseignée, est « exagérée » en terme du nombre de victimes⁵. Au Québec, selon un sondage récolté en 2022, près du tiers des répondant·es avouent avoir des connaissances insuffisantes sur la Shoah⁶.

¹ La Presse canadienne (2023, 7 novembre). *Le SPVM enquête sur deux engins incendiaires lancés sur des établissements juifs*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2024808/attaques-incendiaires-religion-synagogue-juif>

² La Presse canadienne (2023, 7 novembre).

³ Larin, V. et Bérubé, N. (2023, 9 novembre). *Deux écoles juives visées par des coups de feu*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2023-11-09/montreal/deux-ecoles-juives-visees-par-des-coups-de-feu.php>

⁴ La Presse canadienne (2024, 30 mai). *Des impacts de balles trouvés sur une école juive du quartier Côte-des-Neiges*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2024808/attaques-incendiaires-religion-synagogue-juif>

⁵ Dawson, T. (2024, 7 juillet). *One-quarter of Canadians believe the Holocaust is exaggerated: poll*. The National Post. <https://nationalpost.com/news/holocaust-poll-canada>

⁶ Bordeleau, J.-L. (2022, 14 juin). *Les Québécois s'avouent ignorants de l'Holocauste plus que les Canadiens*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/722871/les-quebecois-s-avouent-ignorants-de-l-holocauste-plus-que-les-canadiens>

Il est évident que pour la communauté juive, l'augmentation des crimes antisémites ravive des blessures intergénérationnelles. En effet, pour plusieurs des victimes de la Shoah, les souvenirs du génocide ont été réprimés dans un effort naturel de vouloir passer à autre chose. De fait, ce n'est bien souvent que des années plus tard que leurs enfants découvrirent leurs expériences du génocide.

Cette période de répression n'est pas inhabituelle en soi. Tel que l'a noté l'historien Enzo Traverso dans son essai *Le passé, modes d'emploi* (2005), la période du « refoulement », tel qu'il le désigne, survient bien souvent après qu'un événement traumatisant affecte une communauté en particulière⁷. Comme le souligne l'historien, pour que le silence se brise, cela prend souvent un événement percutant ou un contexte social plus favorable qui motiverait les victimes à témoigner de leurs expériences à autrui. Ce processus de guérison par le témoignage n'est pas un phénomène étranger. Le souvenir, le refoulement et la parole sont tous des éléments qui caractérisent la construction de ce qui est désigné comme la « mémoire collective ».

D'abord théorisée par le philosophe et sociologue Maurice Halbwachs en 1925, la mémoire collective désigne l'ensemble de souvenirs relié à une expérience passée détenu par un groupe⁸. De façon concrète, la mémoire collective se manifeste principalement à l'aide de l'érection de monuments, de statues ou de différents autres types de lieux de mémoire : les centres d'interprétation, les centres éducatifs et les musées qui diffusent largement les expériences et les histoires à toute une communauté. Dans ce cycle de transmission entre une communauté victime et une communauté satellite plus large survient alors une conscientisation d'un même événement traumatisant, et ce, jusqu'à ce que cette expérience de la première communauté soit accaparée par la deuxième⁹.

⁷ Traverso, E. (2005)., *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*. La fabrique éditions, 44.

⁸ Cette courte définition est ici fortement inspirée par la définition de l'historien Pierre Nora, retrouvé dans un ouvrage dirigé par son collègue Jacques Le Goff : Nora, P. (1978). La mémoire collective. Dans J. Le Goff, R. Chartier et J. Revel (dir.). *La nouvelle histoire*. Retz, 398.

⁹ Nous nous basons ainsi sur les observations de l'historien Peter Novick dans son livre *The Holocaust in American Life*. Dans celui-ci, Novick étudie la place qu'occupe la Shoah dans la société américaine et se demande comment une tragédie très majoritairement juive a pris autant d'espace dans une société traditionnellement chrétienne et protestante. C'est ainsi dans son dixième chapitre qu'il y conclut, en résumé, que c'est grâce au travail important de plusieurs programmes éducatifs et culturels, mené par des personnes juives et chrétiennes, que la mémoire de la

Pour désigner ce processus entre le refoulement et la prise de parole, Traverso s'inspire principalement de ses observations en tant que chercheur sur le processus de la transmission de la mémoire des survivant·es de la Shoah. Durant les années 1970, l'histoire du génocide des populations juives en Europe et en Afrique du Nord entra de plus en plus dans la conscience populaire, à mesure que les témoignages des survivant·es furent collectés à grande échelle¹⁰. En effet, cette période coïncide avec la prolifération des procès contre les criminels de guerre nazis, alors que leur couverture médiatique encouragea les victimes juives à partager leurs expériences avec autrui. Plusieurs projets de collecte de leurs mémoires furent ainsi menés afin de préserver leurs histoires à perpétuité, et de nombreux monuments et institutions éducatives et culturelles furent fondées en Europe et dans les Amériques.

À l'origine, ces monuments, ces centres et ces musées visaient à récolter les témoignages pour les mettre à disposition de diverses activités de médiation : expositions, conférences, matériels pédagogiques, etc. Au Canada, la transmission de la mémoire de la Shoah se fait principalement par le Musée de l'Holocauste Montréal (MHM) depuis 1979. D'abord connu sous le nom de Centre Commémoratif de l'Holocauste Montréal (CCHM), le Centre fut fondé par un groupe de survivant·es et constituait à l'époque le premier organisme à traiter de cet événement à grande échelle dans le pays. Le Centre répondait ainsi à un besoin particulier : celui de commémorer les victimes de la Shoah et d'éduquer le grand public sur cette période extrêmement traumatisante.

À cet effet, la fondation du Centre est la culmination de longues années de travail de la part de membres de la communauté juive, alors que les survivant·es au Canada devenaient de plus en plus enclins à partager leurs expériences. C'est face à ce grand processus de transmission qu'il fut décidé que la création d'un premier espace mémoriel était nécessaire¹¹. Cette médiation sert cependant un projet encore plus large : celui de la commémoration. À mesure que le Centre se développait, l'aspect de la commémoration restait toujours au cœur des objectifs de son personnel. En revanche, bien que la commémoration soit au centre des activités de l'organisme, il est indéniable qu'elle est

Shoah fut institutionnalisée dans l'ensemble de la société américaine : Novick, P. (1999). *The Holocaust in American Life*. Houghton Mifflin, 207-238.

¹⁰ Wieviorka, A. ([2013] 1998). *L'ère du témoin*. Pluriel, 127.

¹¹ Bialystok, F. (2010). *Delayed Impact: The Holocaust and the Canadian Jewish Community*. McGill-Queen's University Press, 190.

complétée par deux autres aspects : la conservation et la transmission de sa collection. En reprenant les étapes de la transmission mémorielle décrites par Traverso, il est évident que la transmission de la mémoire des victimes de la Shoah est dans sa forme la plus aboutie, alors qu'elle est soutenue par un réseau vaste et développé.

Un peu comme le serpent qui se mord la queue, la conservation et la transmission sont deux aspects qui participent au même cycle de collectionnement, mais dont il est difficile de discerner le début et la fin. Après tout, un objet est conservé pour qu'il puisse être transmis aux générations futures. Et pour transmettre adéquatement cet objet, il est primordial qu'il y soit conservé dans le présent. Un objet est donc conservé pour pouvoir être transmis, mais pour être transmis, il doit être conservé. Les témoignages des survivant·es de la Shoah ne font pas exception à cette règle. Le MHM s'assigne le rôle d'utiliser les témoignages dans l'ensemble de ses activités de préservation et de médiation. Le témoignage sert à donner vie et sens à un objet de la collection. Il est aussi diffusé au public pour donner une figure vivante et humaine aux victimes de la Shoah. À cet effet, le MHM accumule actuellement une collection de près de 900 témoignages oraux recueillis au fil des décennies et numérisés pour la postérité¹². Cela sans compter la présence d'une quantité incalculable de témoignages laissés par des donateur·trices d'objets. Ceux-ci sont principalement des survivant·es, mais on trouve aussi des membres des famille de victimes, des ami·es, des collectionneur·nes ou d'autres personnes qui se sont retrouvées à un moment ou à un autre en possession d'objets en lien avec l'histoire de la Shoah et de ses victimes. Alors que ces témoignages précieux sont régulièrement transmis au public, nous nous demandons cependant de quelle façon ils sont conservés au sein du Musée.

¹² Selon le rapport annuel des années 2021 et 2022 du Musée de l'Holocauste Montréal, la collection orale contiendrait exactement 871 témoignages et le nombre continue à croître avec un nouvel ajout durant l'année 2022. Voir : Musée Holocauste Montréal. (2022). *Rapport annuel 2021-2022*. MHMC, 10-11.

CHAPITRE I

APPROCHER LA CONSERVATION MÉMORIELLE EN TANT QUE CONCEPT

1.1 De la problématisation à la théorisation

Dans le long processus de transmission de la mémoire entre les survivant·es et la conscience collective, nous remarquons que les musées jouent un rôle clé en se posant comme intermédiaires entre les deux communautés. En revanche, nous pensons que la transmission de la mémoire renferme une autre dimension : celle de la conservation. Ce n'est pas tant l'étude de la transmission de la mémoire et son utilisation dans les médias culturels qui nous intéresse, mais plutôt la façon dont les musées cherchent à conserver cette matière. Derrière toute forme de transmission de la connaissance se cache un geste de transformation : un·e professeur·e doit travailler ses notes avant de donner son cours, un manuscrit doit être édité pour devenir un livre, et un objet muséal doit être préalablement conservé pour être exposé¹³. À cet égard, avant qu'une mémoire soit retransmise adéquatement à une institution muséale pour être utilisée dans le cadre d'une exposition, par exemple, il doit y avoir un travail de conservation préalable. Dans ce sens, nous approchons la mémoire comme n'importe quel autre objet au sein d'un musée, qui doit être adéquatement conservé avant d'être exposé. C'est ce processus que nous nommons « conservation mémorielle » qui nous intéresse.

Sans nous consacrer à une recherche sur les différentes méthodes de conservation préventive des collections d'une institution muséale, nous sommes plutôt intéressés à étudier la façon dont les employé·es s'attèlent à conserver symboliquement la mémoire de leurs donateur·trices – en particulier de ceux et celles ayant été victime de la Shoah. Le MHM a en charge un patrimoine

¹³ En résumé, la conservation englobe ainsi tout geste qui permet à un objet d'être préservé à des fins d'utilisation. Derrière le mot « conservation », nous nous référons principalement à la définition de la première édition du *Dictionnaire encyclopédique de muséologie* : « Préserver signifie protéger une chose ou un ensemble de choses de différents dangers tels que la destruction, la dégradation, la dissociation ou même le vol ; cette protection est assurée notamment par le rassemblement, l'inventaire, la mise à l'abri, la sécurisation et la remise en état. En muséologie, la préservation rassemble l'ensemble des fonctions liées à l'entrée d'un objet au musée, soit les opérations d'acquisition, d'inscription dans l'inventaire, de catalogage, de mise en réserve, de conservation, parfois de restauration. [...] En ce sens, le concept de préservation représente l'enjeu fondamental des musées, car le développement des collections structure la mission du musée et son développement. Il constitue un axe de l'action muséale avec l'autre axe qui est celui de la diffusion vers les publics. », Bergeron, Y. (2011). Préservation. Dans A. Desvallées et F. Mairesse (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. Armand Colin, 453.

encore bien vivant et qui détient des connotations symboliques très fortes. En plus de ses fonctions régulières en termes de médiation, le MHM est aussi le gardien de la mémoire des survivant·es qui se sont établi·es au Canada, à l'aide des témoignages et des objets qui y ont été confiés.

Notre objectif est donc d'explorer les tenants et aboutissants de cette conservation de la mémoire des victimes, de manière à tenter ultimement de poser ses jalons théoriques. Il est évident que la conservation mémorielle est un concept encore abstrait, qu'il est difficile d'étudier sans la participation directe d'intervenant·es du milieu. Très peu étudié dans les ouvrages scientifiques en histoire ou en muséologie, nous pensons que la conservation mémorielle révèle plutôt un ensemble de pratiques professionnelles et informelles tenues par les employé·es muséales. Nous croyons donc que ces pratiques, acquises au fil des années grâce au bagage d'expériences spécifiques de chaque employé·e, méritent une attention particulière afin de déceler la façon dont le patrimoine mémoriel est conservé.

Les témoignages préservés au sein du MHM sont de deux natures : ceux destinés à la collection orale et ceux destinés à la collection d'objets. Le premier est régi selon un cadre précis. Destiné à des fins de médiation pour le public, son contenu est largement autobiographique et centré sur les expériences précises d'un·e individu·e. Quant au deuxième, il survient lors de l'acquisition d'un nouvel objet pour la collection. Contrairement au premier type de témoignage, celui-ci n'est pas destiné au public. Il est plutôt un outil de référence pour les employé·es du Musée par rapport à un objet précis. En d'autres mots, ces témoignages sont souvent un mélange entre un récit biographique et un récit descriptif de l'objet. On y décrit alors l'histoire de celui-ci, au mieux des connaissances du donateur ou de la donatrice, ainsi que la relation entre ces dernier·ères et l'objet. Dans le cas d'une personne tierce qui n'a aucun lien vécu avec la Shoah, ce témoignage peut être plutôt anecdotique et ne révéler que des informations formelles et matérielles sur la nature de l'objet. Toutefois, dans le cas contraire, où le donateur ou la donatrice est un·e survivant·e ou un·e descendant·e, ce témoignage peut révéler un champ émotionnel et symbolique extrêmement fort vis-à-vis de cet objet. Pour les employé·es du Musée, il est donc très important de conserver cet aspect du témoignage après l'acquisition.

La question principale de notre recherche se pose donc comme suit : de quelle façon les employées¹⁴ du département de conservation et d'expositions du Musée de l'Holocauste Montréal veillent-elles à préserver la mémoire des survivant·es et des témoins de la Shoah à travers les objets de la collection ? Plus précisément, quels sont leurs objectifs et leur démarche dans leur processus de conservation mémorielle ? À la lumière de notre recherche, nous pensons que le Musée sert de passerelle entre la personne témoin et le grand public en se servant de sa collection comme support principal. Les employées du département de conservation et d'expositions sont ainsi les agentes au service d'une communauté en particulier, celle des survivant·es et de leurs familles, qui cherche à transmettre leurs expériences de la guerre et du génocide au public général. À cet effet, les employées du département de conservation et d'expositions doivent faire preuve d'énormément d'humanité et de respect envers la personne témoin qui donne son objet. Contrairement à d'autres musées qui n'ont possiblement pas autant de cadres émotionnels et symboliques à gérer, le personnel du MHM doit être particulièrement empathique envers ces dossiers. Après tout, un objet n'est pas simplement un objet : il est le vecteur d'une expérience forte et traumatisante pour toute une communauté.

Dans les faits, il est très probable que les dimensions de la conservation mémorielle soient pratiquées de façon tacite par les employées du département de conservation et d'expositions, sans qu'aucune théorisation ou mise en écrit n'ait été préparée par elles ou antérieurement par d'autres personnes. C'est ainsi notre objectif de présenter une théorisation du concept de la conservation mémorielle en nous basant sur l'expérience professionnelle des employées du MHM et sur leurs ressentis par rapport à la mémoire qu'elles abritent. Pour ce faire, cette recherche se reposera principalement sur une série d'entrevues avec des employées du MHM et des membres du département de conservation et d'expositions, afin de mieux connaître leur approche professionnelle face à ce patrimoine. À l'issue de ces entrevues, nous espérons ainsi pouvoir théoriser sur papier ces pratiques précédemment informelles.

¹⁴ Si nous avons opté sur l'utilisation de l'écriture inclusive pour l'ensemble de ce travail de recherche, nous avons décidé de laisser au féminin tous les noms et les pronoms désignant les employées travaillant au sein du département de conservation et d'expositions considérant que la totalité d'entre-elles étaient des femmes, au moment de notre étude.

1.2 Jeter les bases de recherche pour une théorisation de la conservation mémorielle

Cette recherche s'établit ainsi selon le modèle de l'étude de cas en visant particulièrement les activités des employées de conservation et d'expositions du Musée de l'Holocauste Montréal. Si plusieurs musées mobilisent la mémoire collective pour leurs activités, nous pensons que le MHM est l'une des institutions au Québec ayant le plus d'expérience sur le sujet, du fait de sa longévité et de la profondeur de ses collections¹⁵. De fait, nous avons décidé d'interroger six employées du MHM en prenant en compte leur expérience avec les survivant·es et leurs témoignages, ainsi que les objets de la collection. Quatre d'entre elles sont des employées du département de conservation et d'expositions : Marie-Blanche Fourcade (cheffe, conservation et expositions), Sara-Jane Vigneault (conservatrice – Histoire), Carel Khoury (registraire et gestionnaire des acquisitions) et Sara Juneau (technicienne en muséologie). En plus de ces quatre personnes, nous avons aussi décidé de rencontrer Eszter Andor (coordonnatrice, commémorations et histoire orale), une employée de longue date au MHM. Au sein du Musée, Andor travaille en étroite collaboration avec plusieurs survivant·es et leurs familles dans l'organisation de conférence, en plus de gérer la collection orale. Finalement, nous comptons aussi sur la participation d'Audrey Licop, la directrice générale adjointe du Musée. Étant l'employée ayant le plus d'années d'expérience au MHM, Audrey Licop détient une expérience indéniable sur la vie et la culture de l'institution. Bien que son expérience professionnelle ne concerne pas spécifiquement les questions de conservation ou de collectionnement, Audrey Licop possède tout de même une très grande expertise sur la Shoah et est plus souvent qu'autrement au centre des rapports entre l'organisme et les survivant·es.

Par le fait même, nous jugeons important de justifier pourquoi nous mettons en avant l'identité de nos intervenantes. Si plusieurs recherches préfèrent garder secrète l'identité des personnes qu'elles

¹⁵ Par soucis de transparence, il est aussi important de souligner nos propres passages au sein du Musée au courant de notre parcours universitaire et professionnel. Du mois de mai à septembre 2022, dans le cadre de la maîtrise en muséologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), nous avons mené un stage professionnel au sein du département de conservation et d'expositions où nous y travaillons directement dans les collections. Puis, de février à mai 2023, nous avons été engagés de nouveau pour un court contrat professionnel dans les archives institutionnelles du Musée. Ces deux séjours nous ont ainsi permis de nous familiariser grandement avec la culture du Musée et avec ses employé·es. Avec une relation de confiance déjà établie entre le département, ses employées et nous, nous pensons aussi que la qualité de notre recherche n'en sortira que plus favorisée.

consultent pour diverses raisons éthiques¹⁶, nous ne pensons pas qu'une telle mesure soit pertinente dans notre cas. D'une part, notre recherche ne présente que très peu de risques (voir aucun risque) quant à l'intégrité professionnelle des personnes interrogées. D'autre part, considérant la taille du Musée, la localisation de cette étude et le fait qu'il n'existe aucun autre musée traitant de la Shoah au Québec, il serait futile de tenter de garder l'anonymat des employées. Enfin, en décidant de garder leurs noms à découvert, nous souhaitons aussi souligner la présence et le travail de ces personnes vis-à-vis d'un enjeu peu étudié, afin de valoriser davantage leur travail.

Chaque entrevue semi-dirigée a été conduite dans un format d'entretien qualitatif, avec des questions larges qui ont laissé la place à une réelle conversation entre les intervenantes et nous. Selon nous, ce type de formats d'entretien nous a permis d'étendre les réponses des intervenantes et de pousser davantage leur réflexion¹⁷. Une demi-douzaine de questions a ainsi été préparées afin d'acquérir une meilleure compréhension de la relation de chaque personne avec l'institution, de ses fonctions au sein de celle-ci et de la façon dont cette personne envisage la conservation mémorielle¹⁸. Des questions ont aussi été posées sur les aspects plus techniques de la conservation concernant la prise des témoignages et la gestion de ceux-ci. En général, chaque entrevue a duré entre une heure et une heure et demie et a traité de thèmes tels que le processus de donations, la récolte des témoignages, la relation entre les employées et la communauté juive, et leur approche professionnelle vis-à-vis de ce patrimoine.

Outre les entrevues, nous avons également mobilisé une partie de la documentation interne utilisée au sein du département de conservation et d'expositions du Musée pour appuyer les propos des

¹⁶ Voir Crête, J. (2009). L'éthique en recherche sociale. Dans B. Gauthier (dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec, 302.

¹⁷ Ces avantages aux entretiens qualitatifs sont développés d'avantages dans Meunier, A. Luckerhoff, J. et Guillemette, F. (2020). Les entretiens inductifs en muséologie. Dans M.-S. Poli (dir.). *Chercheurs à l'écoute. Méthodes qualitatives pour saisir les effets d'une expérience culturelle*, Presses de l'Université du Québec, 17.

¹⁸ Au moment des entrevues, le concept de conservation mémorielle n'était pas encore entièrement défini par nous du fait que nous nous attendions que la recherche sur le terrain puisse combler nos manques théoriques. De fait, durant chacune des discussions, nous avons brièvement expliqué les intentions et les objectifs de notre recherche en soulignant que nous espérions pouvoir définir ce concept à termes des entrevues. La question « comment envisagez-vous la conservation de la mémoire des survivant-es ? » était ainsi posée à termes de celles-ci. Après de longues discussions en lien avec la place des témoignages au Musée et le travail vis-à-vis de la communauté, notre intention était d'amener l'employée interrogée à réfléchir elle-même sur ce concept et à y amener sa propre interprétation.

employées interrogées. En plus de potentiellement compléter certains aspects que les entrevues pourraient manquer, la documentation interne nous a permis aussi d'étudier différents champs d'activité du département et de réfléchir sur la façon dont ces activités affectent le traitement de la mémoire des survivant·es. Avec l'approbation de la direction du Musée, nous avons ainsi pu consulter pour notre recherche la dernière version de la politique de gestion de la collection. Finalement, nous avons additionnellement consulter les différents documents accessibles au public (rapports annuels, communiqués officiels, appels de dons) pour compléter, au besoin, tout pan factuel de notre recherche.

1.3 Structure de la recherche

Ce travail dirigé est divisé en quatre chapitres. Avant de commencer formellement notre étude, le premier chapitre présentera un sommaire de la recherche scientifique en histoire et en muséologie sur le concept de la transmission mémorielle. Ce chapitre vise donc à faire un bilan de cette théorie en présentant tour à tour sa conception par les historien·nes, puis par les muséologues. Loin d'une vision diamétralement opposée, nous pensons plutôt que les travaux produits par les deux communautés s'agencent parfaitement : débutant avec la construction d'un fait historique en tant qu'« événement » (avec l'historien William H. Sewell Jr., 2005), son héritage mémoriel est par la suite transmis (comme vu avec Traverso, 2005) et prend différentes formes de médiation parmi les institutions mémorielles (telles que présentées par les muséologues Silke Arnold-De Simine, 2013, et Amy Sodaro, 2018). Et alors que les historien·nes s'attardent beaucoup sur la théorisation, nous trouvons pertinent que les muséologues se reposent surtout sur des exemples pratiques qui supportent ces propos.

Après avoir dressé les concepts théoriques qui encadrent notre étude, le second chapitre établira le portrait descriptif du Musée de l'Holocauste Montréal, en tant qu'organisme, de sa collection d'objets et de témoignages, et des activités de son département de collection et d'expositions. Dans la première moitié, ce chapitre visera à établir l'organisme, son histoire et ses activités actuelles en le mettant en parallèle aux théories présentées au chapitre précédent. En effet, nous argumenterons que dès sa fondation, le MHM rentre dans une tendance globale de vouloir conserver et transmettre

la mémoire des survivant·es. D’abord pour répondre aux besoins de la communauté juive de Montréal et de ses environs d’avoir un espace commémoratif pour leurs proches décédés durant la Shoah, l’organisme s’institutionnalise par la suite pour devenir un véritable pivot mémoriel au pays. De fait, nous croyons que dès ses débuts, le Musée est représentatif des dernières tendances en muséologie. Dans la deuxième moitié de chapitre, nous présenterons les différentes activités menées par les employées interrogées vis-à-vis des survivant·es, de leurs objets et de leurs témoignages. En nous basant sur la documentation publique et en partie sur nos entrevues, nous voulons surtout offrir un tour d’horizon des différentes collections du Musée : leur constitution, leur contenu et leur utilisation.

Une telle responsabilité professionnelle entraîne nécessairement des enjeux particuliers. C’est ainsi dans notre troisième chapitre que nous verrons la façon dont les employées du MHM naviguent dans ces eaux. Après avoir décortiqué notre méthodologie pour mener nos entrevues semi-dirigées, ce chapitre exposera les approches et les pratiques de nos intervenantes au quotidien. Sans documentation fixe sur les méthodes de la conservation mémorielle, nous croyons plutôt que les employées entretiennent elles-mêmes, de façon consciente ou non, une atmosphère professionnelle et humaine qui encourage à servir la communauté survivante et, plus largement, juive. En d’autres mots, le point commun des employées ne serait pas la façon qu’elles procèdent logistiquement à la conservation de la mémoire des survivant·es, mais dans le respect qu’elles entretiennent envers ces personnes. Ainsi, c’est dans le traitement et l’entretien des témoignages, après leur recueillement initial, que nous croyons que se trouve les facettes de la conservation mémorielle.

Finalement, le dernier chapitre de ce travail dirigé posera les jalons de notre théorie de la conservation mémorielle, à la lumière des résultats de notre chapitre précédent. Comme mentionné plus haut, la conservation mémorielle est un ensemble de pratiques professionnelles et informelles. De fait, à l’orée de l’analyse des entrevues que nous aurions menées, ce chapitre plus réflexif viserait à présenter ce qu’est la conservation mémorielle et la façon dont la mémoire des survivant·es est préservée au sein du Musée. Loin d’être une théorisation définitive, nous pensons au moins que l’expérience des employées du département de conservation et d’expositions du MHM soit suffisamment représentative pour que ce concept puisse être potentiellement appliqué à d’autres musées. Seulement, avant de présenter notre propre théorisation, il est important de

commencer par présenter une revue de la littérature en histoire et en muséologie en lien avec les enjeux mémoriels dans le prochain chapitre.

CHAPITRE II

DE LA TRANSMISSION À LA MÉDIATION : UN RETOUR SUR LA LITTÉRATURE

Cette recherche s'étend sur un éventail de concepts et de champs scientifiques qui touchent autant la discipline historique que la muséologie, de sorte à encadrer adéquatement notre approche méthodologique. L'historiographie sur la Shoah est particulièrement étoffée et, à première vue, peut paraître plutôt imposante. En effet, depuis les années 1970, nous assistons à un développement constant des études historiques sur la Shoah, avec une multitude d'ouvrages, d'articles et de conférences produits chaque année. Cependant, pour notre étude en particulier, nous nous intéressons davantage aux recherches portant sur l'héritage mémoriel de la Shoah, plutôt que sur la Shoah elle-même. En d'autres mots, ce ne sont donc pas tant les événements survenus avant et pendant la guerre qui nous intéressent, mais plutôt la manière dont la mémoire des survivant·es a été préservée dans les institutions muséales. Ainsi, notre intérêt particulier est d'explorer la façon dont le personnel muséal des institutions traitant de la Shoah s'assure de conserver la mémoire des survivant·es aujourd'hui, en prenant en exemple le travail des employées du Musée de l'Holocauste Montréal (MHM).

Comme mentionné dans notre chapitre précédent, nous mobilisons ainsi deux concepts dans notre recherche : la transmission mémorielle et la conservation mémorielle. Nous pensons que l'histoire et la muséologie sont deux disciplines qui s'agencent parfaitement en termes de théories en lien avec ces concepts. En effet, au fil des années, plusieurs travaux en histoire ont été produits concernant les façons dont la mémoire est communiquée. Après tout, la mémoire est l'une des matières premières des historien·nes de la Shoah, comme le souligne l'historienne Jessica Wiederhorn¹⁹. De fait, pour le premier volet de ce chapitre, nous nous concentrons particulièrement sur les travaux des historien·es Henry Rousso, Enzo Traverso, Annette Wieviorka et Peter Novick pour fonder notre recherche. Comme l'explique chacun de ces spécialistes, la transmission de la mémoire est un parcours qui commence nécessairement avec un début et qui se termine avec une fin. La mémoire des survivant·es ne fait pas exception, alors que le commencement de leur parcours

¹⁹ Wiederhorn, J. (2011). Case Study: "Above All, We Need the Witness": The Oral History of Holocaust Survivors. Dans D. A. Ritchie (dir.). *The Oxford Handbook of Oral History*. Oxford University Press, 251.

s'inscrit dans un contexte socio-politique particulier qui favorisa le partage de leur expérience. En établissant une théorisation du processus mémoriel d'un·e individu·e face à un événement qu'il ou elle a vécu, nous espérons ainsi pouvoir jeter les bases pour notre propre théorisation sur la conservation mémorielle.

Le concept de conservation mémorielle que nous avons établi est fortement appuyé par les recherches antérieures en muséologie. D'une certaine façon, les muséologues parviennent à combler un manque dans la recherche historique : expliquer où se conclut le parcours de la mémoire des personnes et comment elle est mobilisée pour le public. De ce fait, nous nous sommes tournés vers la littérature sur les musées mémoriaux pour explorer comment ceux-ci s'attèlent à présenter la mémoire des personnes concernées à leurs publics. En tant qu'étape finale de la transmission mémorielle, nous remarquons que les études en muséologie se sont surtout concentrées sur les formes de représentation des souvenirs des survivant·es. Cette deuxième section mobilise donc les recherches des muséologues Jenny Edkins, Amy Sodaro et Silke Arnold-De Simine pour explorer les différentes façons dont les mémoires peuvent être représentées dans les musées.

Le retour sur la littérature en histoire et en muséologie nous permet ainsi d'établir un cadre théorique clair avant d'aborder en bonne et due forme notre recherche sur le terrain. En explorant le contexte derrière le processus de transmission de la mémoire des survivant·es et leur acquisition par les musées, nous croyons pouvoir remettre adéquatement en perspective la fondation du MHM et de ses collections. En étudiant la façon dont ces souvenirs sont mobilisés dans les activités des institutions muséales, nous pensons pouvoir comprendre comment les professionnel·les abordent ce type de ressources.

2.1 L'événement, les mémoires et les historien·nes

C'est l'œuvre de l'historien Henry Rousso qui sert de catalyseur pour la théorisation du concept de transmission mémorielle. Comme il le relate dans la préface de son livre *Le syndrome de Vichy*, ses recherches furent menées après avoir observé que le régime de Vichy avait encore un héritage tenace et traumatisant pour de nombreux Français·es : « [...] je pensais la distance suffisante pour

jouer du scalpel en toute innocence. Mais le cadavre était encore chaud »²⁰, comme il l'exprime crûment. De ce fait, au lieu de rédiger une simple recherche sur le régime de Vichy, son intention s'est orientée vers la reconstruction du parcours mémoriel des Français·es face à cette période. Rousso divise ainsi son livre en quatre sections, chacune représentant une nouvelle étape de la transmission mémorielle. Nous nous retrouvons donc avec quatre phases mémorielles. En plus de l'événement en question, qui constitue la première étape, nous avons : 2) le refoulement, 3) l'anamnèse et 4) l'obsession mémorielle.

Appliqué au cadre du régime de Vichy, Rousso délimite ces phases selon quatre périodes précises. Après la période de l'occupation allemande (1940-1944), Rousso identifie la période du refoulement de 1944 à 1971. Celle-ci désigne, en effet, la période d'après-guerre où l'on tente, dans un premier temps, d'oublier l'occupation allemande et le régime collaborateur. Dans un contexte général, c'est ainsi une phase où le traumatisme collectif est à son apogée et où la communauté impliquée (en l'occurrence, l'ensemble des Français·es ayant vécu·es la guerre) tente d'oublier l'événement en question. Rousso donne en exemple les tentatives conscientes des Français·es pour oublier ou pour se réconcilier avec les différentes présences collaborationnistes à des fins de stabilité dans un contexte difficile d'après-guerre. Il note que c'est aussi une période caractérisée par l'émergence d'un discours « résistancialiste » qui tente de faire abstraction du régime collaborateur et de mettre plutôt l'accent sur la participation de la résistance française et du gouvernement clandestin²¹.

C'est de 1971 à 1974 que se produit la deuxième étape : celle de l'anamnèse. Pour Rousso, l'avènement de mai 68, le départ de Charles de Gaulle et le décès soudain de son successeur George Pompidou permirent un renouvellement du discours historique concernant la participation de la France durant la guerre et de sa collaboration avec les forces de l'Axe²². C'est d'abord la sortie du film *Le Chagrin et la Pitié* (1971), qui présente les témoignages de plusieurs acteurs et actrices de la ville de Clermont-Ferrand durant la guerre, qui éclaire le grand public sur la forte présence du régime vichyste et de ses collaborateurs, sur les sentiments antisémites accrus chez les citoyen·nes

²⁰ Rousso, H. ([1990] 1987). *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*. Éditions du Seuil, 9.

²¹ Rousso, H. (1990), 29-117.

²² Rousso, H. (1990), 118.

français·es, et sur le rôle relativement restreint de la résistance. Le film fit scandale, mais selon Rousso, il s'inscrit dans un contexte plus large où les mœurs de la France changèrent progressivement avec la fin de l'ère de Gaulle. De fait, Rousso pointe également d'autres scandales nationaux de la même époque, citant par exemple l'affaire Touvier. Dans cette affaire, le président George Pompidou gracia le collaborationniste Paul Touvier de la peine de mort pour ses crimes haineux durant la guerre, ce qui provoqua une onde de choc à travers la France.

C'est à partir de l'année 1974, à la mort de Pompidou, que commence la dernière étape de la transmission mémorielle. Pour Rousso, cette phase (qui se poursuivait toujours au moment de la publication de son livre) serait celle de l'obsession. Le mot « obsession » peut paraître fort, mais il signifie surtout un retour massif dans l'actualité et dans la conscience collective des années de la guerre. Ainsi, les procès de criminels nazis et collaborationnistes sont l'un des vecteurs mémoriels importants de la guerre dans l'actualité française. Le procès du nazi Klaus Barbie au début des années 1980 est l'un des exemples les plus frappants. Outre l'intérêt du public pour les persécuteurs, c'est aussi une nouvelle attention qui est portée aux victimes. Rousso souligne ainsi la façon dont différents faits d'actualités durant ces années (procès, crimes, films, etc.) rappellent l'antisémitisme français durant la période vichyste²³. Si plusieurs comparaisons entre les deux périodes sont faites par la population générale, cela envoie surtout un signal clair que la période de l'occupation doit être mieux enseignée, selon les survivant·es juif·ves d'origine française²⁴.

Des années plus tard, la théorie de Rousso fut reprise par l'historien Enzo Traverso dans son essai *Le passé, modes d'emploi* où il la réapplique selon différents contextes historiques afin de la généraliser²⁵. Par exemple, sur quelques pages, Traverso se concentre sur la controverse entourant la série de reportages de la journaliste Hannah Arendt sur le procès à Jérusalem du criminel de guerre nazi Adolf Eichmann, au début des années 1960. À l'époque, la couverture d'Arendt fut très mal perçue, car elle mit beaucoup l'accent sur Eichmann (notamment en le présentant comme l'incarnation de la « banalité du mal », selon elle) plutôt que sur les victimes. Pour Traverso, la controverse découle ainsi d'une rupture entre l'approche d'Arendt et le sentiment général parmi la

²³ Rousso, H. (1990), 156.

²⁴ Rousso, H. (1990), 162.

²⁵ Traverso, E. (2005), 42-65.

communauté juive à travers le monde, les victimes et le reste du public. En reprenant les termes de Rousso, Traverso désigne alors le procès comme le début de l'anamnèse pour l'ensemble des survivant·es de la Shoah²⁶. En effet, largement médiatisé dans le monde occidental, le procès Eichmann permit à de nombreux survivant·es de témoigner massivement de leurs expériences durant la guerre. Il permit aussi à encore plus de personnes non juives de prendre conscience des crimes des nazis et de leurs collaborateurs. Au fil des témoignages des survivant·es, Eichmann devint ainsi le symbole des souffrances de toutes les victimes, pour reprendre les mots de Traverso²⁷. Le procès n'était donc pas simplement l'occasion de juger les nombreux crimes d'Eichmann, mais l'opportunité pour toute une communauté d'exorciser ses souffrances et de transmettre ses mémoires à un public plus large.

Sans utiliser les mêmes termes que Traverso, Annette Wieviorka abondait déjà dans le même sens des années plus tôt dans son livre *L'ère du témoin*. Divisé en trois chapitres, le livre de Wieviorka reprend aussi, d'une certaine manière, les étapes de Rousso en se concentrant surtout sur les phases du refoulement, de l'anamnèse et de l'obsession mémorielle pour retracer la transmission mémorielle de la Shoah parmi les communautés juives. Ainsi, le premier chapitre se concentre sur les premières années après la Shoah et décrit la façon dont les survivant·es n'étaient pas considérés comme un groupe social distinct dans aucune communauté, qu'elle soit juive ou non juive. La mémoire individuelle d'un·e survivant·e fut naturellement transmise à des membres de leur famille ou à des ami·es, mais comme le note Wieviorka : aucune tentative à grande échelle ne perça la conscience populaire²⁸. De fait, en reprenant les termes de Rousso, cette période correspondrait ainsi à la phase du refoulement.

Dans son deuxième chapitre, Wieviorka désigne principalement le procès Eichmann comme le moment où les témoignages des victimes furent transmis massivement dans l'espace public pour la première fois depuis la fin de la guerre. Comme nous l'avons plus haut avec Traverso, le procès Eichmann permit de toucher un public extrêmement large dans toutes les sphères du monde. Pour Wieviorka, ce sont les témoignages qui furent au centre du procès et qui permirent aux survivant·es

²⁶ Traverso, E. (2005), 46.

²⁷ Traverso, E. (2005), 47.

²⁸ Wieviorka, A. (2013), 78-79.

d'atteindre un statut social particulier au sein de leurs communautés respectives. En d'autres mots, la survivante n'était plus incognito dans la société, elle avait maintenant un visage et une histoire qui résonnaient parmi ses pairs.

Le procès Eichmann créa par la suite une demande pour les témoignages des survivant·es qui fut ensuite transposée dans les différentes productions historiques²⁹ au courant des années dont la culmination, la série télé *Holocaust* (1978), devint un succès planétaire³⁰. Wieviorka décrit ainsi la phase de l'obsession mémorielle, tandis que l'événement fut transposé dans différentes sphères médiatiques : les universités, la télévision, les livres et les musées. Au centre de tout cela se retrouve alors, encore une fois, le témoignage des survivant·es. Wieviorka explique cette obsession générale envers les témoignages comme quelque chose de purement humain : le témoignage des victimes touche directement à la sensibilité des gens. En effet, plus qu'un récit historique, la Shoah est aussi un récit fortement émotionnel³¹.

Nous soulignerons, à cet effet, que l'interprétation de Wieviorka est devenue largement acceptée dans l'historiographie. Déjà cité plus haut, l'historienne Jessica Wiederhorn se base fortement sur le livre de Wieviorka pour retracer l'histoire de la prolifération des témoignages des survivant·es dans le monde anglophone. Comme elle l'explique, le témoignage est devenu un moyen pour toute la communauté de survivant·es de se redonner une identité et de créer un lien entre leurs descendant·es et leurs ancêtres. De fait, bien avant que les témoignages ne servent à des fins académiques, ils étaient une pratique courante et largement soutenue grâce à des productions historiques comme les adaptations à l'écran du *Journal d'Anne Frank* (en 1959 et en 1967) et la publication des mémoires des survivants Elie Wiesel (*La Nuit*, en 1958, traduit deux ans plus tard

²⁹ Nous nous référons ici à la définition offerte par l'historien Guillaume Mazeau : « ce que l'on appelle l'histoire désigne toutes les formes de fabrication du passé, écrites ou non, scientifiques ou non, sérieuses ou fantasmées, individuelles ou collectives, de bonne ou de mauvaise foi, objet de divertissement, de connaissance ou d'usages divers. » dans Mazeau, G. (2020). *Histoire*. Anamosa, 5-6.

³⁰ Wieviorka A. (2013), 117-118.

³¹ Wieviorka A. (2013), 179-180.

en anglais) et Primo Levi (*If This is a Man*, en 1959, d'abord publié en italien en 1947 sous le titre *Se questo è un uomo*)³².

Paru presque au même moment que le livre de Wieviorka, *The Holocaust in American Life* de l'historien Peter Novick est l'un des ouvrages majeurs sur les retentissements mémoriels de la Shoah. Alors que Wieviorka mettait le témoignage au centre de son livre, Novick se concentre plutôt sur l'impact de la Shoah et de sa transmission mémorielle aux États-Unis, en reprenant largement la même structure que Rousso et son analyse du régime vichyste. Novick argumente lui aussi que la Shoah émergea dans le discours des Juifs américains au courant des années 1960³³. À cet effet, l'historien pointe également le procès Eichmann comme le catalyseur principal³⁴. Cependant, tandis que Wieviorka voit dans le procès Eichmann l'affranchissement des survivant·es comme une classe à part au sein de leurs communautés respectives, Novick y voit plutôt le début d'une identité juive au sein de la société américaine qui transcende le statut de « survivant·e ». Dans un contexte de Guerre froide, la Shoah devint alors un outil de mobilisation important pour soutenir la communauté juive américaine et l'État d'Israël. Novick analyse ainsi principalement l'utilisation politique de la Shoah au sein de la société américaine, argumentant que l'attention portée à ce génocide permit aux Juifs américains de se revendiquer comme les plus grandes victimes du pire événement historique. Nous pourrions dire que Novick offre un portrait plutôt cynique de l'héritage de la Shoah aux États-Unis, la voyant avant tout comme un outil politique. De ce fait, il doute fortement de la pertinence des musées comme outils éducatifs et de sensibilisation sur les droits humains³⁵. Outre son interprétation de l'utilisation de la Shoah dans la société américaine, c'est surtout sa conception de la construction de l'événement historique qui est intéressante pour notre recherche. Selon Novick, ce n'est qu'au cours des années 1960 que la Shoah « devint » un événement avec ses témoins, ses faits et ses conséquences³⁶. En ce sens, la

³² Wiederhorn, J. (2011), 247.

³³ Novick, P. (1999), 133.

³⁴ Novick, P. (1999), 128-129.

³⁵ Novick, P. (1999), 13 et 260-261.

³⁶ Cet énoncé fut par la suite hautement débattu par de nombreux·ses historien·nes. Voir par exemple Diner H. (2009). *We Remember With Reverence and Love: American Jews and the Myth of Silence After the Holocaust, 1945-1962*, New York University Press.

désignation de la Shoah en tant qu'événement historique se fit avec une prise de conscience généralisée de son existence.

Nous mobilisons ainsi la théorisation de l'événement historique établie par l'historien William H. Sewell Jr. pour explorer davantage cette notion. Comme nous l'avons vu plus haut, la première phase de la transmission mémorielle, selon Rouso et Traverso, est celle où survient un événement historique en tant que tel. Or, les deux historiens expliquent peu ce qu'ils entendent par « événement » et sous-entendent simplement que l'événement est un fait qui est survenu dans le passé et qui aurait eu des répercussions sur l'avenir. De fait, nous faisons appel à Sewell Jr. pour compléter ce cadre. Dans son livre *Logics of History*, Sewell Jr. propose une théorisation de la discipline historique en s'inspirant de ses études en anthropologie. Les chapitres 7 et 8 offrent une théorisation du concept de « l'événement », de sorte à différencier ce qui constitue un fait important d'un fait ordinaire. Selon Sewell Jr., la prise de la Bastille en 1789, par exemple, est largement perçue comme un événement historique important. En revanche, comme il le souligne, cette perception est avant tout une construction sociale venant d'une majorité³⁷. Cette perception sociale peut provenir de différents rituels adoptés et maintenus au courant des années : la reconstitution historique, la médiation, la production et, naturellement, la transmission de témoignages. En d'autres mots, dans un univers parallèle, sans ces formes de rituels, la prise de la Bastille aurait bien pu n'être qu'un fait ordinaire, tandis qu'un autre fait survenu au même moment aurait pu être potentiellement élevé au rang d'« événement ». Ainsi, la désignation d'un événement historique comme étant un fait important est une construction sociale. Ce qui nous intéresse alors est la relation entre cet événement et ses témoins.

Il est absolument indéniable que la Shoah est un événement majeur dans l'histoire des 20^e et 21^e siècles. Nous croyons donc que c'est la transmission de la mémoire par les survivant·es au cours des années 1960 et 1970, tels qu'expliqué par Wiewiorka et Novick, qui a fait en sorte que la Shoah « devint » un événement – au même titre que la prise de la Bastille, pour reprendre l'exemple de Sewell Jr.

³⁷ Sewell Jr., W. H. (2005). *Logics of History: Social Theory and Social Transformation*. University of Chicago Press, 228.

La construction de la Shoah comme événement inclut nécessairement une institutionnalisation de la transmission de la mémoire au fil des années suivantes. Novick cite en exemple la prolifération des différents musées de grande taille traitant de la Shoah aux États-Unis, notamment le United States Holocaust Memorial Museum (USHMM) à Washington DC, qui reçoit plusieurs millions de dollars en subventions fédérales depuis sa fondation en 1980³⁸. À cet effet, avec ces nombreuses mesures de mise en collection du patrimoine survivant, Wieviorka souligne que « ce sont bien les États-Unis qui se trouvent au centre de la mémoire de l'Holocauste »³⁹. L'érection de ces institutions est une preuve concrète de l'entrée de la Shoah parmi les différentes mémoires collectives des sociétés occidentales⁴⁰. La mémoire collective est ainsi le fruit d'une identité sociale basée sur un ensemble d'expériences passées transmises par des vecteurs publics : des monuments, des quartiers historiques et des musées, notamment⁴¹.

Si les survivant·es vécurent une période de refoulement après la guerre, les années 1960 et 1970 furent propices aux témoignages à grande échelle. À la prolifération de ces témoignages vint alors une large phase de conscientisation collective vis-à-vis du sort des populations juives d'Europe et d'Afrique du Nord pendant les années fascistes. Dans un climat plus accueillant pour ce type de témoignage, les survivant·es et leurs entourages furent encouragés à produire différents projets de préservation, de transmission et de commémoration. La phase obsessionnelle se déclenche donc lorsque la mémoire de la Shoah s'institutionnalise – d'abord par les productions médiatiques (les livres, les films et les séries télévisées, par exemple), puis par les musées. À travers chacune de ces productions, cependant, se trouve en avant-plan le témoignage. Au-delà de la transmission de la mémoire des survivant·es après la guerre, la seconde partie de ce chapitre cherche à explorer la façon dont les muséologues considèrent la présence des témoignages au sein des institutions

³⁸ Novick, P. (1999), 276.

³⁹ Wieviorka, A. (2008). Shoah : les étapes de la mémoire en France. Dans P. Blanchard et I. Veyrat-Masson (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, La Découverte.

⁴⁰ Outre la prolifération des institutions reliées à la Shoah aux États-Unis, nous pouvons souligner que plusieurs institutions de la sorte ont aussi été fondés en France durant la même période : Wieviorka A. (2008). Le Canada et le Québec ne font d'ailleurs pas non plus exception avec la fondation du Centre Commémoratif de l'Holocauste Montréal en 1979, du Vancouver Holocaust Centre Society en 1983 et du Holocaust Education and Memorial Centre à Toronto en 1985.

⁴¹ Green, A. (2011). Can Memory Be Collective?. Dans D. A. Ritchie (dir.). *The Oxford Handbook of Oral History*. Oxford University Press, 102.

muséales. De leur réception à leur utilisation, nous verrons que la mémoire est une matière qui peut être encore plus malléable que n'importe quel autre objet d'une collection.

2.2 Les muséologues, les mémoires et les représentations

Le développement de l'histoire orale ne se fit pas sans controverse. Bien que la prise de témoignages et leur utilisation dans les recherches historiques sont des pratiques aussi vieilles que la discipline elle-même, plusieurs historien·nes, au cours des années 1970, accusèrent l'histoire orale de ne pas être suffisamment fiable. En effet, étant donné que les témoignages en histoire orale se fondent principalement sur les souvenirs d'une personne, les critiques considèrent ces témoignages comme des sources de première main relativement faibles, car ils peuvent révéler différentes distorsions des événements dues aux biais subjectifs de la personne qui témoigne⁴². Au fil des années, pour pallier ces critiques, les historien·nes oraux se munirent en retour de différentes méthodes issues des sciences humaines pour encadrer adéquatement leurs recherches : vérification des faits selon d'autres sources, consultation de la documentation, mise en contextualisation du contenu du témoignage, etc.⁴³.

Il est important de mentionner, cependant, que l'intention derrière la prise de témoignages pour un·e historien·ne diffère de celle pour un·e muséologue. Alors que la première catégorie vise à acquérir un témoignage à des fins de recherche, la deuxième cherche plutôt à acquérir le témoignage à des fins de collectionnement, en impliquant toute ses facettes : la conservation, la mise en exposition, la médiation, etc. Après tout, comme l'énonce Novick : « More generally, it is held that survivors' memories are an indispensable historical source that must be preserved, and elaborate projects are under way to collect them. In fact, those memories are not a very useful historical source. Or, rather, some may be, but we don't know which ones »⁴⁴. Il cite à cet effet l'un des anciens directeurs des archives de Yad Vashem, qui aurait déclaré que parmi les 20 000

⁴² Thomson A. (2011). Memory and Remembering in Oral History. Dans D. A. Ritchie (dir.). *The Oxford Handbook of Oral History*. Oxford University Press, 79.

⁴³ Abrams, L. (2010). *Oral History Theory*. Routledge, 5.

⁴⁴ Novick, P. (1999), 275.

témoignages d'alors, la plupart ne sont pas assez fiables sur différents faits historiques⁴⁵. De ce fait, s'ils ne passeraient pas les tests de rigueur de la recherche scientifique, le témoignage des survivant·es reste néanmoins une méthode de médiation puissante pour évoquer les expériences liées à la Shoah, comme le souligne Novick⁴⁶.

Les musées sont donc les premiers acteurs pour préserver et représenter la mémoire des survivant·es. L'acquisition et l'utilisation de témoignages par une institution surviennent dans un processus de maturation d'une identité commune, comme l'énonce l'historienne Florence Descamps : « En fait, la constitution d'archives orales fait appel à une maturité historique particulière, celle du patrimoine humain, celle représentée par les mémoires individuelles dont on veut croire qu'elles recèlent le secret de la mémoire collective et de l'identité d'aujourd'hui »⁴⁷. Naturellement, les archives et les collections muséales ne remplissent pas la même fonction, mais l'intention de préservation reste la même. Par extension, nous pensons que pour les musées, la conservation de la mémoire sert le même objectif que celle de la conservation d'objets : représenter un passé.

Comme l'exprima Wieviorka, les témoignages furent les moteurs principaux de la prise de conscience de la Shoah à grande échelle. De fait, si des universités et des institutions privées mirent en chantier leurs propres programmes de récolte de témoignages, ce sont principalement les musées de la Shoah qui se mirent particulièrement en avant sur ce front au cours des dernières décennies. D'un continent à l'autre, chaque institution cherche ainsi à bâtir une collection orale, basée sur les communautés de survivant·es établies autour, aussi aboutie que n'importe quelle autre collection

⁴⁵ Comme il l'expliqua dans une entrevue « Many were never in the places where they claim to have witnessed atrocities, while others relied on secondhand information given them by friends or passing strangers. », Novick, P. (1999), 275. Naturellement, il est important de mentionner que cela ne rend pas nécessairement invalide les expériences de ces personnes. Après tout, la Shoah était un événement particulièrement traumatisant pour la vie de ces gens, et couplé avec l'âge, il est évident que plusieurs détails furent perdus dans les limbes de la mémoire.

⁴⁶ Novick, P. (1999), 275.

⁴⁷ Cette construction de l'identité, Descamps la rattache à l'origine aux ministères publics et aux entreprises privées avec des fonctions principalement économique. À l'origine, elle voit dans la construction d'une identité institutionnelle l'aboutissement à un processus de maturation qui se fait à travers la présence, l'expérience et la perception des employé·es. Pour en savoir plus : Descamps, F. (2005). Les conditions préalables au lancement d'une campagne d'archives orales dans une organisation : un processus de maturation historique. Dans F. Descamps. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*. Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

d'objets physiques. L'institution Yad Vashem, en Israël, détient aujourd'hui plus de 133 500 témoignages vidéo, audio et écrits, par exemple⁴⁸. Sans compter sa collection orale dans son intégralité, le United States Holocaust Memorial Museum (USHMM) détient à lui seul plus de 220 heures de témoignages vidéo récoltés par le cinéaste Claude Lanzmann à la fin des années 1970 pour son documentaire *Shoah* (1985)⁴⁹. Dans une institution comme dans une autre, ces films sont souvent utilisés dans les différentes activités de médiation des musées. Le MHM utilise ainsi plusieurs de ses témoignages récoltés dans son exposition permanente, en plus de les rendre disponibles sur son site internet, sur ses réseaux sociaux, ou sur sa chaîne YouTube⁵⁰. En ce sens, la préservation de la mémoire des survivant·es entre directement dans les activités d'un musée et dans la façon dont celui-ci veut transmettre l'histoire de la Shoah à son public.

Naturellement, l'utilisation de la mémoire à des fins de médiation diffère d'un musée à l'autre. Yad Vashem et le USHMM sont tous deux des institutions publiques fondées respectivement par les gouvernements israélien et américain. Les efforts d'un État pour se souvenir d'un événement (à l'aide, par exemple, d'un monument, d'une fête commémorative ou d'un musée) visent surtout, selon la politologue Jenny Edkins, à établir un récit narratif précis⁵¹. Dans son livre, Edkins déconstruit la façon dont les récits nationaux transmettent la mémoire des victimes d'un événement traumatisant, en soulignant les différents dérapages d'un État dans ce genre d'exercice – chose que Novick abordait déjà dans son livre concernant l'utilisation de la Shoah aux États-Unis. Ce sont, de fait, les chapitres 4 et 5 de son ouvrage *Trauma and the Memory of Politics* qui nous intéressent, puisqu'ils se concentrent principalement sur les musées de l'Holocauste aux États-Unis. Le quatrième chapitre traite de la prolifération des mémoriels et des musées de la Shoah et de la manière dont ils représentent le traumatisme du génocide à leurs publics. Edkins y souligne les différentes façons dont les mémoriaux créés par les gouvernements d'État peuvent révéler une certaine dissonance entre la recréation des faits historiques pour une population générale et la

⁴⁸ Yad Vashem. (2021). *Annual Report 2021. Achievements and Challenges*. Publitas, 7.

⁴⁹ *Film and Video Archive*. United States Holocaust Memorial Museum. <https://www.ushmm.org/collections/the-museums-collections/about/film-and-video-archive>

⁵⁰ *Histoires de survivants*. Musée de l'Holocauste Montréal. <https://museeholocauste.ca/fr/histoires-de-survivants/> et *Musée de l'Holocauste Montréal*. chaîne YouTube du Musée de l'Holocauste Montréal. <https://www.youtube.com/user/MuseeHolocausteMtl>

⁵¹ Edkins, J. (2003). *Trauma and the Memory of Politics*. Cambridge University Press, 15.

mémoire des victimes elles-mêmes. Tandis que les anciens camps nazis sont convertis en lieux de mémoire et que des monuments à l'effigie de cheminées et de fours sont construits, elle juge que les questions du « pourquoi » on commémore ces victimes et de « qui » fait la commémoration se perdent⁵². Edkins donne en exemple l'utilisation du camp de Dachau en tant que lieu mémoriel où il y aurait eu plusieurs conflits d'intérêts entre les besoins de médiation pour les visiteur·ses et les besoins émotionnels pour les survivant·es. Comme l'explique Edkins :

There was a dilemma over what to do. The need to explain to those unaware of the historical background clashed with the need for 'authenticity': the need to retain the building in its original form. The concern of present-day visitors is to know what is 'original' and what is not: a concern for historical accuracy. In the past this was not the chief concern of visitors. Survivors knew what happened there, and their concern was for a place to mourn. This expressed itself in their attempts to set up gravestones or memorials for lost friends and relatives. Not only is there a conflict between authenticity and remembrance, there is also a problem when it comes to retaining as much of the original atmosphere as possible whilst at the same time making it clear to present-day visitors – who often have little knowledge of the background – what exactly went on in these buildings.⁵³

Avec ces questions, Edkins soulève les préoccupations liées à l'utilisation de la mémoire des survivant·es et de leurs expériences à des fins de médiation. Si la conservation est au centre des activités d'un musée, comment faire en sorte qu'elle puisse rendre justice à la volonté des survivant·es ? Dans son cinquième chapitre, Edkins souligne l'importance du survivant·es dans la construction d'un récit fidèle aux expériences vécues. De fait, dans le cadre de musées nationaux, elle explique que les témoignages des survivant·es sont neutralisés de leurs éléments jugés perturbateurs pour s'intégrer dans un récit établi par l'État⁵⁴. Loin d'être préservé tel quel, le

⁵² Edkins, J. (2003), 133.

⁵³ Edkins, J. (2003), 144-145.

⁵⁴ Par éléments perturbateurs, Edkins mentionne que le témoignage est hautement politique et « threatens the status quo, powerful political, economic and social forces » ce qui, en conséquence « will pressure survivors either to keep their silence or to revise their stories », Edkins, J. (2003), 190. Nous pourrions, à cet effet, citer en exemple la réappropriation du camp de Auschwitz-Birkenau par les autorités catholiques et communistes qui tentèrent, chacun de leur côté, d'effacer l'identité juive des victimes. Pour en savoir plus : Weizmann, D. (2005). *Auschwitz : lieu de mémoire ou lieu de négation ?*. Dans J.-Y. Boursier (dir.). *Musée de guerre et mémoriaux*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

témoignage peut donc être réapproprié et utilisé pour un objectif qui sert les intérêts de l'institution ou de son subventionnaire.

Edkins s'adresse principalement aux institutions publiques administrés et financées par les gouvernements d'État : musées nationaux, monuments et autres formes de lieux de mémoires, tels que définis par l'historien Pierre Nora. Les lieux de mémoires ne sont, en revanche, pas seulement des espaces dirigés par la sphère publique. Bien qu'ils bénéficient de subventions publiques, plusieurs des institutions sur la Shoah sont des entreprises privées menées et financées par des particuliers. C'est le cas, notamment, du MHM, au Canada. Loin de participer à un récit national, le MHM, et plusieurs autres musées similaires, cherchent plutôt à représenter fidèlement le passé des survivant·es. En l'occurrence, nous pourrions catégoriser le MHM et ses homologues comme des musées mémoriels. Si on retrouve déjà des précurseurs dans les années 1950, , les muséologues se disputent encore sur leur signification et leur rôle dans leur forme actuelle. Le muséologue Paul Harvey Williams définit ainsi le musée mémoriel comme « a specific kind of museum dedicated to a historic event commemorating mass suffering of some kind »⁵⁵. Quant à sa collègue Silke Arnold-De Simine, elle préfère utiliser le terme de « musée-mémoire » (« memory museums ») pour se concentrer sur les tactiques de médiation de ce type de musée, plutôt que sur ses cadres historiques⁵⁶.

De fait, la deuxième partie de son livre, *Mediating Memory in the Museum*, se concentre sur les formes de représentation du traumatisme dans les musées-mémoires : les lieux et les icônes. Comme nous l'avons vu avec les préoccupations concernant l'histoire orale, la mémoire d'un individu est une chose personnelle et très peu tangible pour autrui. Dans le cas d'une personne ayant subi un événement traumatisant comme la Shoah, la fonction du musée-mémoire est alors de recréer, à l'aide de différentes méthodes médiatiques, l'expérience des personnes témoins. Dans son huitième chapitre, Arnold-De Simine explique ainsi la façon dont l'espace peut être mobilisé pour recréer les sites de traumatismes (par exemple : les champs de bataille, les camps d'internement, etc.) afin d'immerger sensoriellement le public dans un environnement qui rappelle

⁵⁵ Williams, P. H. (2007). *Memorial Museums: The Global Rush to Commemorate Atrocities*. Berg, 8.

⁵⁶ Arnold-De Simine, S. (2013). *Mediating Memory in the Museum: Trauma, Empathy, Nostalgia*. Palgrave Macmillan, 10.

celui vécu par les personnes témoins. L'auteure donne en exemple l'exposition permanente de l'Imperial War Museum North à Manchester, qui offre des écrans panoramiques à 360° pour représenter les expériences des personnes ayant vécu la Grande Guerre⁵⁷. Les objets sont également une autre façon de représenter la mémoire des personnes. D'un musée à un autre, les souliers sont ainsi fréquemment utilisés pour symboliser les corps des individus⁵⁸. Pour accompagner les nombreux témoignages vidéo et audio dans les espaces de médiation, de nombreux objets sont aussi affichés pour aider le public à mieux visualiser l'expérience de la personne qui témoigne⁵⁹. Dans un cas comme dans l'autre, le témoignage est donc au centre de ces représentations. Que ce soit dans la recréation de sites de traumatisme ou dans le choix des objets à exposer, la méthode de médiation est mise au service du témoignage de la personne témoin de façon à humaniser les victimes, survivantes comme disparues, dans son ensemble.

Directement en conjonction avec les ouvrages précédents, la muséologue Amy Sodaro voit les musées mémoriels comme le produit de l'héritage mémoriel d'une population⁶⁰. Dans le contexte actuel, le musée mémoriel sert ainsi à confronter un passé douloureux afin de mieux l'accepter et de progresser. En reprenant les étapes de Rousso, l'avènement d'un musée mémoriel signifie, par exemple, le commencement concret de l'obsession mémoriel pour une population. Tout comme Arnold-De Simine, Sodaro énonce que la mission du musée mémoriel est de recréer l'expérience des personnes victimes au sein de ses murs : « The stories they tell are more important than the objects contained and displayed by the museums »⁶¹. Pour refléter cet aspect, Sodaro cite dans son deuxième chapitre l'ancienne directrice du USHMM qui décrit l'exposition permanente comme « an attempt at visual historiography... a narrative museum »⁶². De fait, tout comme le décrit Arnold-De Simine dans son livre, l'exposition permanente du USHMM tente de recréer les lieux de traumatisme en y incorporant des objets et divers éléments panoramiques : les wagons de train,

⁵⁷ Arnold-De Simine, S. (2013), 74.

⁵⁸ Arnold-De Simine, S. (2013), 80.

⁵⁹ Arnold-De Simine, S. (2013), 4.

⁶⁰ Sodaro, A. (2018). *Exhibiting Atrocity: Memorial Museums and the Politics of Past Violence*. Rutgers University Press, 4.

⁶¹ Sodaro, A. (2018), 24.

⁶² Sodaro, A. (2018), 46.

les portes de camp, les baraques, etc.⁶³. Ainsi, dans cette exposition, les témoignages et les objets sont utilisés comme des « preuves » des persécutions nazies tout en humanisant les victimes avec des histoires personnelles⁶⁴.

Du fait de leur nature, les témoignages sont des ressources malléables. À comparer à un autre objet d'une collection, dont ses propriétés physiques ne permettent guère d'autres interprétations que leur rôle d'origine⁶⁵, les témoignages peuvent être réappropriés pour servir différents discours. Si les praticien·nes de l'histoire orale se sont doté·es d'outils méthodologiques et de rigueur scientifique pour encadrer adéquatement les informations fournies par les témoignages, il n'est peut-être pas certain que le processus soit similaire du côté des musées. En effet, en tant qu'objet d'une collection, le témoignage remplit une autre fonction au sein des musées mémoriels : celle de la représentation. Dans ces espaces, le témoignage peut-être ainsi utilisé pour mettre en contexte les lieux recréés et les objets présentés. À ce titre, le témoignage a la valeur puissante de donner une voix et un visage à une personne ayant vécu dans ces lieux et utilisé ces objets.

2.3 Le Musée de l'Holocauste Montréal face à la tendance

Depuis la guerre et les atrocités commises par les nazis et les fascistes, les survivant·es de la Shoah ont vécu un parcours long et douloureux. Après un refoulement qui dura de nombreuses années, c'est seulement au courant des années 1960, dans un contexte devenu plus favorable, que les survivant·es prirent la parole à grande échelle pour partager leurs expériences. Les témoignages devinrent ainsi des piliers centraux de l'émergence de la Shoah en tant qu'événement majeur du 20^e siècle, alors qu'une partie significative de la population mondiale prenait conscience du sort des victimes juives durant les années précédant et suivant la guerre. À l'anamnèse suivit ensuite l'obsession, qui permit la prolifération des musées mémoriels et la construction de collections d'objets et de témoignages extensives. De fait, plus qu'une simple ressource historique, le

⁶³ Sodaro, A. (2018), 47.

⁶⁴ Sodaro, A. (2018), 49.

⁶⁵ Naturellement, c'est sans ignorer les façons dont les informations entourant un objet (par exemple, son histoire ou celui de son ancien·ne propriétaire) peuvent entrer dans un cadre narratif particulier.

témoignage se transforme en symbole fort et en outil majeur pour les activités des institutions culturelles, et en particulier des musées mémoriels.

Cependant, si comme nous l'avons vu plusieurs recherches ont été faites sur l'utilisation de ces témoignages dans les espaces de médiation, aucune d'entre elles ne se concentre sur la question de la conservation en tant que telle. Dans le contexte actuel, donner un témoignage ou un objet à un musée est un acte très symbolique, car il implique de faire confiance à une institution pour conserver sa mémoire. Les conséquences de ce geste sur les questions de la préservation ne sont pas explorées dans aucun des ouvrages examinés ici.

De ce fait, l'intention de cette recherche est de pallier ce vide en nous concentrant sur les activités du MHM et sur la façon dont son personnel veille à conserver la mémoire des survivant·es de son réseau. En ce sens, nous croyons que ces pratiques sont l'aboutissement de décennies de développement en histoire orale et en muséologie, comme nous l'avons lu tout au long de ce chapitre. Dès sa fondation, le MHM et ses employé·es sont particulièrement représentatifs des pratiques dans ces deux domaines. Le prochain chapitre vise à donc reconstituer l'histoire de l'institution, de ses années en tant que centre éducatif jusqu'à aujourd'hui, afin de le remettre en contexte avec les années ayant précédé la prolifération des témoignages des survivant·es. Que ce soit au niveau de l'acquisition ou de la représentation, le MHM n'a pas fait exception. Au contraire, son parcours s'inscrit dans une tendance partagée.

CHAPITRE III

LE MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL ET SES PROFESSIONNEL·LES EN FACE DE LA MÉMOIRE DES SURVIVANT·ES

Les années 1970 ont été une période décisive quant au processus de transmission de la mémoire des survivant·es de la Shoah. Avec la multiplication des procès de criminels de guerre nazis et leurs couvertures médiatiques importantes à travers le monde, plusieurs survivant·es ont été encouragés à partager leurs expériences avec leurs entourages. Le Canada ne fit pas exception au milieu de cette tempête et, à l'occurrence, Montréal fut le centre de l'émergence mémorielle de la Shoah durant cette période. En effet, au même moment que plusieurs mémoriaux, centres d'interprétation et musées furent fondés à travers le monde, Montréal fut la première ville canadienne à fonder une institution consacrée à la Shoah en 1979.

La fondation du Centre commémoratif de l'Holocauste Montréal (CCHM) rentre ainsi dans une tendance en Europe et en Amérique de création d'institutions sur la Shoah⁶⁶. À l'aboutissement de la phase de l'anamnèse, la fondation de ces institutions correspond alors à un désir fort de conserver et de transmettre la mémoire des survivant·es pour le futur. De fait, de sa création jusqu'à aujourd'hui, les employé·es du Musée de l'Holocauste Montréal (MHM), la communauté juive et les survivant·es travaillent étroitement pour conserver l'héritage mémoriel de ces dernier·ères. Un processus de conservation qui passe nécessairement par les collections orales et d'objets, de surcroît.

Si le chapitre précédent explorait en partie l'émergence à grande échelle des témoignages des survivant·es, l'objectif de celui-ci est de présenter les effets de cette transmission dans le contexte montréalais. Dans un premier temps, nous verrons ainsi l'histoire de l'institution de sa création jusqu'à ses activités aujourd'hui. Nous y verrons alors que le CCHM fut fondé à l'embouchure de deux phénomènes sociaux particuliers : une remontée du négationnisme et de l'antisémitisme à travers le Canada et, en retour, une transmission de la mémoire de plus en plus accrue de la part

⁶⁶ À cet effet, nous soulignons tout de même la fondation en 1984 du Melbourne Holocaust Museum et de son centre de recherche en Australie par un groupe de survivant·es qui rentre aussi dans la même tendance. Pour en savoir plus : *Our History*, Melbourne Holocaust Museum. <https://mhm.org.au/our-history/>

des survivant·es. À travers le Centre, ses fondateur·trices cherchèrent à la fois à conscientiser la population générale du génocide et à rassembler la communauté juive dans un projet de commémoration. De fait, depuis sa création, le Centre (et par extension, le Musée) agit à la fois comme un pôle communautaire et comme un pôle mémoriel. Dans la seconde partie, nous verrons que les collections orales et d'objets sont au centre des activités de l'institution. La constitution de ses collections démontre ainsi le fort rapprochement entre le Musée et la communauté. En effet, au-delà de la relation entre un·e donateur·trice et un musée, on y voit plutôt une relation forte basée sur une confiance profonde et étalée sur la longue durée.

3.1 Le Musée de l'Holocauste Montréal au centre de sa communauté

Avant de retracer l'histoire du Musée de l'Holocauste Montréal, il est important de revenir quelques années plus tôt pour y établir le contexte de sa création. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la phase de l'anamnèse des survivant·es survient au courant des années 1960 avec la médiatisation importante de plusieurs procès contre des criminels de guerre nazis et fascistes. Au Canada, si le procès de Adolf Eichmann en Israël provoqua bien des émois dans l'espace public⁶⁷, c'est aussi la montée de l'antisémitisme qui força la communauté juive à intervenir. Comme le décrit l'historien Franklin Bialystok, une première vague d'antisémitisme frappa le Canada à grande échelle au tournant des années 1960 avec d'abord la prolifération semi-organisée de graffitis de swastika dans des synagogues, puis la création de différents groupes néonazis en Ontario et au Québec, notamment⁶⁸. Pour ne pas améliorer les choses, plusieurs de ces militants néonazis reçurent une couverture médiatique disproportionnée par rapport à leurs nombres véritables⁶⁹. Si ces apparitions et ces crimes haineux furent largement dénoncés, autant chez les Canadien·nes que chez les Juif·ves, il n'en reste que pour plusieurs survivant·es, l'antisémitisme était une réalité qui perdurait et qui devait être contrée. Au courant des années 1960 et 1970, plusieurs actions sont menées par différents groupes juifs à Toronto et à Montréal (les

⁶⁷ Pour plus d'informations : Bialystok, F. (2010), 105-108.

⁶⁸ Bialystok, F. (2010), 98-99, 102-104 et 112-114.

⁶⁹ Bialystok, F. (2010), 102-104 et 112-114.

deux centres les plus importants pour la diaspora juive canadienne) pour dénoncer et légiférer sur ces groupes haineux.

La Shoah occupait alors une place prépondérante dans les actions des deux côtés. Pour les néonazis, l'utilisation de l'imagerie autour de la Shoah était un outil de haine évidemment traumatisant pour toute une partie des communautés juives canadiennes. Plusieurs des leaders néonazis canadiens ne se cachèrent pas, par exemple, de vouloir faire en sorte que les Juif·ves canadien·nes soient renvoyé·es dans des camps⁷⁰. En retour, pour ces dernier·ères, il devint primordial de faire en sorte que la Shoah devienne au centre de leurs actions. Au niveau législatif, les discussions en 1969 autour de l'adoption du projet de loi C-3, qui légifère contre les discours haineux, ne traitèrent pas de la Shoah et de l'antisémitisme spécifiquement. En revanche, le travail mené par la communauté juive pour son adoption a été évidemment motivé pour condamner légalement l'antisémitisme et l'utilisation de l'imagerie de la Shoah par des groupes néonazis⁷¹. Pour contrer la désinformation, il devint aussi important de commencer plusieurs projets d'éducation et de commémoration qui ne toucheraient pas seulement les survivant·es, mais l'ensemble de la communauté juive et non-juive au pays. Si la commémoration de la Shoah fut entreprise dès la fin de la guerre, ce n'est qu'à partir des années 1970 qu'elle fut systématisée à large échelle. En mai 1972 est fondé le *Holocaust Memorial Committee* à Montréal avec deux sous-comités concernant l'éducation et la commémoration. Différents projets de médiation sont ainsi entrepris au courant des années suivantes : conception d'expositions temporaires, activités de commémoration et collaboration avec d'autres organisations juives comme *Yad Vashem*⁷². Dans les années suivantes, plusieurs résolutions sont aussi adoptées par le comité pour multiplier leurs activités et pour établir différents programmes éducatifs à l'intention des enfants juifs du pays. Pour ce faire, plusieurs centres sont établis à travers le Canada pour mener à bien leurs activités. C'est ainsi que le 3 décembre 1973, il

⁷⁰ C'est le cas notamment d'André Bellefeuille, adepte du nazi Adrien Arcand et qui dirigea la section québécoise du *Canadian National Socialist Party*, qui aurait déclaré : « We are antisemitic ... I will have to do it [establish political concentration camps] because there is so much Communism. », Bialystok, F. (2010), 103. Membre de la section canadienne du *National State's Rights Party*, John Ross Taylor aurait aussi déclaré à la télévision canadienne en 1964 « Communism is a religion ... This is symbolized by international Jewish finance, for example, the CBC ... Jews have to be dealt with as a people ... Hate literature is the Talmud ... Jews and Commies are the same », Bialystok, F. (2010), 114.

⁷¹ Bialystok, F. (2010), 168.

⁷² Bialystok, F. (2010), 173.

est proposé d'installer un centre de documentation contenant des témoignages de survivant·es à la maison Samuel Bronfman à Montréal. D'une certaine façon, ce premier centre constitue ainsi le précurseur du Musée de l'Holocauste Montréal⁷³.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les années 1970 coïncidèrent avec une augmentation des témoignages des survivant·es. Pour reprendre l'expression de Wieviorka⁷⁴, le témoignage permit aux survivant·es de s'identifier parmi le reste de la population canadienne et devint, par la même occasion, un moyen de tenter de renverser la haine en rappelant ses effets terribles sur toute une population. La prolifération des témoignages fut cependant un phénomène organisé et encouragé par plusieurs centres de commémoration, comme la maison Samuel Bronfman à Montréal. Cependant, le besoin d'un mémorial était pressant pour toute une partie de la communauté basée à Montréal qui recherchait un endroit pour commémorer leurs défunts. En 1978, un comité d'organisation s'activa ainsi à fonder un centre qui contiendrait à la fois un mémorial et un espace d'exposition⁷⁵. En continuité avec les efforts du Holocaust Memorial Committee, les objectifs de commémoration et d'éducation seraient donc remplis.

Le Centre commémoratif de l'Holocauste Montréal fut ainsi officiellement fondé en 1979 dans les locaux de la Fédération CJA⁷⁶. À l'origine du Centre commémoratif, les activités reposaient principalement sur des expositions temporaires et des activités éducatives. De 1979 à 1983, les activités du Centre étaient très limitées, car son financement était restreint, son personnel réduit et plusieurs autres institutions juives empiétaient sur sa juridiction. De fait, une seule exposition fut organisée en 1981. Toutefois, comme l'expliqua la première directrice permanente, Krisha Starker, engagée en 1983 :

⁷³ Bialystok, F. (2010), 174.

⁷⁴ Wieviorka, A. (2013), 78-79.

⁷⁵ Bialystok, F. (2010), 192.

⁷⁶ La Fédération CJA a été fondée en 1916 par la communauté juive de Montréal comme organisation de levée de fonds et d'aide sociale. À l'origine, l'acronyme « CJA » désignait ainsi leur branche philanthropique : la « Combined Jewish Appeal ». Le choix de placer le centre dans les locaux de la Fédération CJA n'est pas anodin. Ancrés solidement au sein de la diaspora juive de Montréal, leurs locaux abritent aussi d'autres institutions culturelles et sociales comme le Centre communautaire Cummings et la Bibliothèque publique juive de Montréal.

The library wanted to swallow the centre, so it was fight, fight, fight. There was division [as well]. Yom Hashoah belonged to the CJC [HRC Quebec Region], education belonged to the CJC, survivor testimony as well. Here was the centre. What the hell do you do? For me it was a responsibility to do a job. I had to protect the centre so that it would not become a subcommittee of the programming committee of the library.⁷⁷

C'est avec l'entrée en poste de Krisha Starker en 1983 comme première directrice à temps-plein que le Centre put réellement se développer en tant qu'institution. Selon une première estimation, 30 000 survivant·es vivaient à Montréal au début des années 1980⁷⁸. Le premier objectif du Centre fut donc de mobiliser davantage cette communauté pour raconter leur histoire. À partir de 1984, les activités du Centre se multiplièrent ainsi avec la conception de nouvelles expositions et de nouveaux contenus éducatifs. D'ici 1988, il est estimé qu'environ un·e survivant·e sur trois s'était impliqué·e, à un moment ou à un autre, dans une activité communautaire en lien avec la Shoah à Montréal. C'est ainsi que de nombreux survivant·es qui travaillent au sein du comité commémoratif de Yom Hashoah, dans l'administration du Centre ou en tant que guides ou bénévoles pour partager leurs expériences avec le public⁷⁹. Rédigés en 1987, les objectifs du Centre se définissent alors :

The object of the Centre shall be to preserve and perpetuate the memory of Jewish life in Europe before and during the Second World War and to memorialize those Jews who died at the hands of Nazis and their sympathizers. This object [sic] shall be realized through exhibits, educational programming, research, documentation and dissemination of knowledge about the Holocaust and related subjects. (Montreal Holocaust Memorial Centre, by-laws).⁸⁰

Des années plus tard, force est de constater que la mission et les objectifs du Centre n'ont pas beaucoup changé. Aujourd'hui, la mission du Musée est « [d'] informer et sensibiliser les gens de tous âges et de tous milieux sur l'Holocauste, ainsi que sur l'antisémitisme, le racisme, la haine et l'indifférence »⁸¹. Comme l'indique la directrice adjointe du Musée, Audrey Licop, l'institution a également pour mandat de « transformer ou de toucher le visiteur » à travers ses différentes

⁷⁷ Bialystok, F. (2010), 193.

⁷⁸ Bialystok, F. (2010), 194.

⁷⁹ Giberovitch, M. (1988). *The Contributions of Montreal Holocaust Survivor Organizations to Jewish Communal Life* [Mémoire de maîtrise, Université McGill]. eScholarship, 68.

⁸⁰ Giberovitch, M. (1988), 101.

⁸¹ *Mission et organisme*, Musée de l'Holocauste Montréal, <https://museeholocauste.ca/fr/mission-et-organisme/>

activités⁸². En 2003, le Centre a inauguré sa nouvelle exposition permanente : *Apprendre, ressentir, se souvenir* — qui est toujours en vigueur actuellement. Cette exposition vise ainsi à proposer un récit centré sur l’histoire de la Shoah et de ses survivant·es, rappelant ses effets destructeurs sur toute une population répartie sur deux continents⁸³. De l’exposition permanente aux activités éducatives, les thèmes de l’éducation et de la commémoration sont très présents. Ainsi, tout en cherchant à célébrer la mémoire des victimes, l’institution cherche également à sensibiliser le grand public aux horreurs du génocide. Les commémorations de Kristallnacht (« la Nuit de Cristal ») et de Yom Hashoah (« le jour du Souvenir de l’Holocauste ») illustrent bien la manière dont le Musée aborde ces deux thèmes. D’abord organisées par des comités de survivant·es sous l’égide du Centre pour honorer leurs disparu·es, ces cérémonies ont progressivement pris de l’ampleur, invitant l’ensemble des communautés juives et montréalaises à s’y recueillir. En d’autres termes, si ces cérémonies étaient initialement des occasions pour que les survivant·es et leurs proches se réunissent et se recueillent ensemble, elles se sont progressivement transformées en grands événements commémoratifs ouverts au public général. Aujourd’hui, ces deux événements attirent de nombreuses personnes chaque année. En 2022 et 2023, par exemple, la cérémonie de Kristallnacht a rassemblé 215 personnes, et celle de Yom Hashoah, 650 personnes⁸⁴.

L’année 2016 marque pour l’institution un grand tournant. D’abord, l’équipe termine le catalogage de sa collection orale et sa mise en conservation au sein de la *USC Shoah Foundation*, lui permettant de le partager numériquement à un large public. À ce projet s’ajoute aussi un autre virage numérique pour le Centre avec l’ouverture d’un nouveau site internet axé sur son contenu⁸⁵. Devant la forte expansion de ses activités et ses besoins toujours croissants pour l’avenir, le Centre commémoratif adopte ainsi un nouveau nom pour mieux refléter son identité : le Musée de l’Holocauste Montréal. Ce changement de nom coïncide également avec un changement de statut légal, puisque le Musée a été officiellement reconnu par le gouvernement du Québec comme

⁸² Moisan, S. et Licop, A. (2013). La guerre peut-elle faire l’histoire au musée ? La Seconde Guerre mondiale, entre morale et histoire, au Musée canadien de la guerre d’Ottawa et au Musée Commémoratif de l’Holocauste à Montréal. Dans J. Mary et F. Rousseau (dir.). *Entre Histoires et Mémoires. La guerre au Musée. Essais de Muséohistoire (2)* (p. 235-246). Michel Houdiard Éditeur, 241.

⁸³ Moisan, S. et Licop, A. (2013), 243.

⁸⁴ Musée Holocauste Montréal. (2023). *Rapport annuel 2022-2023*. MHMC, 24-25.

⁸⁵ Musée Holocauste Montréal. (2017). *Rapport annuel 2016-2017*. MHMC, 2.

institution muséale, grâce à sa collection importante d'objets qui a considérablement augmenté depuis ses débuts en 1979. La mission, les objectifs et les méthodes des employé·es du Musée se sont également affinés au cours de cette période, intégrant les derniers développements en muséologie, en éducation et en histoire. Parallèlement, les personnes travaillant pour l'organisme (employé·es et bénévoles) se sont professionnalisées et sont devenues de plus en plus nombreuses, comme en témoignent les rapports annuels. Sans minimiser les activités des centres éducatifs traitant de la Shoah à Vancouver et à Toronto, il est certain que le travail mené par les employé·es du MHM sur les volets de l'éducation et de la conservation a contribué à établir la renommée actuelle du Musée.

Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, les survivant·es sont très impliqués dans les activités du Centre et du Musée. Comme nous le raconte Audrey Licop, à son embauche en 2007, plusieurs survivant·es siégeaient sur des comités qui supervisaient le travail des quelques employé·es permanent·es⁸⁶. La présence des survivant·es est ainsi « imprégnée dans la culture du Musée », comme elle l'explique : « parce que ce sont nos fondateurs, donc on doit garder leur voix et leurs perspectives »⁸⁷. Bien que leur nombre ait diminué au fil des années, ils et elles demeurent une présence constante au sein de l'institution. Selon Audrey Licop, la transition s'est faite de manière très fluide : « les survivants ont vraiment préparé le travail pour ça ! »⁸⁸. Elle raconte, par exemple, qu'à ses débuts, elle ne travaillait qu'avec des survivant·es pour l'organisation des cérémonies de Yom Hashoah. En comparaison, l'organisation de nos jours se fait beaucoup plus avec leurs enfants et petits-enfants⁸⁹. La présence des survivant·es et de leurs descendant·es est aussi assurée dans les règlements internes du Musée⁹⁰. Aujourd'hui, deux survivant·es siègent au sein du conseil d'administration et quelques autres travaillent au sein du comité de pilotage du nouveau musée.

Effectivement, en 2022, il a été annoncé que le Musée déménagerait dans un nouvel établissement mieux adapté à ses besoins et reflétant mieux sa croissance. Illustrant le grand soutien de la

⁸⁶ Entrevue avec A. Licop (2023, 11 décembre).

⁸⁷ Entrevue avec A. Licop (2023, 11 décembre).

⁸⁸ Entrevue avec A. Licop (2023, 11 décembre).

⁸⁹ Entrevue avec A. Licop (2023, 11 décembre).

⁹⁰ Entrevue avec A. Licop (2023, 11 décembre).

communauté juive et de la société canadienne, plusieurs millions de dollars ont été récoltés grâce à une campagne de levée de fonds publique, permettant l'achat d'un terrain vacant et la construction d'un nouveau bâtiment. Ce nouvel édifice est prévu pour accueillir une nouvelle exposition permanente (dont le commissariat est mené par l'historien Robert Jan van Pelt), un espace pour des expositions temporaires, une salle commémorative, un auditorium, un centre de conservation, une salle d'archives, une salle de recherche et des bureaux adaptés. Située en plein centre-ville de Montréal, dans ce qui constituait l'ancien quartier juif, la construction est prévue pour l'année 2023 avec une ouverture planifiée pour 2026⁹¹. Actuellement, le personnel du Musée se prépare pour l'ouverture de ce nouveau bâtiment : collecte de fonds, campagne de relations publiques, planification de la nouvelle exposition permanente et organisation des nouveaux espaces. À cet effet, la collection d'objets et de témoignages du MHM est particulièrement mobilisée par l'équipe en vue des prochaines activités. Malgré le bourdonnement général, l'acquisition et la conservation restent néanmoins au centre des préoccupations du personnel et des survivant·es.

3.2 L'utilisation des objets et des témoignages dans les activités du Musée de l'Holocauste Montréal

À la fondation du Centre, quelques objets se trouvaient déjà dans ses locaux. Constituée par des survivant·es établi·es à Montréal et dans ses environs, cette première collection était très rudimentaire et servait principalement à des fins éducatives. À l'origine, l'objectif des fondateur·trices de l'institution était de préserver certains de leurs objets importants afin de communiquer adéquatement l'histoire de la Shoah aux autres. Ainsi, à ses débuts, la collection était composée d'objets divers, sans objectif de collectionnement précis. Au fil des années, alors que le personnel du Musée se professionnalisait, les axes de collectionnement prirent progressivement forme. Avec l'expansion de l'espace et l'accroissement des activités du MHM, les thèmes de la collection se sont précisés à mesure que les dons se multipliaient.

⁹¹ Legault, J-B. (2023, 20 décembre). *Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal : Début des travaux de construction*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-12-20/nouveau-musee-de-l-holocauste-de-montreal/debut-des-travaux-de-construction.php>

Selon le rapport annuel pour les années 2022-2023, le Musée possède 12 892 objets physiques et 890 témoignages de survivant·es accumulés depuis sa fondation⁹². Les collections du Musée sont en expansion constante. En effet, en nous basant sur l'ensemble des rapports annuels publiés sur le site internet du musée jusqu'à aujourd'hui⁹³, on obtient les données suivantes :

Tableau 3.1. Le nombre d'objets de témoignages dans les collections du Musée de l'Holocauste de Montréal de 2015 à 2023

<u>Années</u>	<u>Objets</u>	<u>Témoignages</u>
2022-2023	12 892 ⁹⁴	890
2021-2022	13 616	871
2020-2021	13 505	858
2019-2020	-	858
2018-2019	13 146	-
2016-2017	12 410	800+
2015-2016	11 600	780+

Source : Musée Holocauste Montréal. (2023). *Rapport annuel 2022-2023*. MHMC, 12 ; Musée Holocauste Montréal. (2022). *Rapport annuel 2021-2022*. MHMC, 10 ; Musée Holocauste Montréal. (2021). *Rapport annuel 2020-2021*. MHMC, 8 et 10 ; Musée Holocauste Montréal. (2020). *Rapport annuel 2019-2020*. MHMC, 23 ; Musée Holocauste Montréal. (2019). *Rapport annuel 2018-2019*. MHMC, 9 ; Musée Holocauste Montréal. (2017). *Rapport annuel 2016-2017*. MHMC, 3 et 11 ; Musée Holocauste Montréal. (2016). *Rapport annuel 2015-2016*. MHMC, 7 et 13. À noter que les espaces vides signifient un manque de données relatives à ces catégories au sein des rapports annuels concernés. Dans le cas des années 2015-2016 et 2016-2017, seule une indication approximative est laissée par rapport au nombre de témoignages au sein des collections, d'où l'ajout du symbole d'addition après les chiffres.

Au Canada, le Musée détient l'une des plus grandes collections d'objets en lien avec la Shoah : « Si le cœur de la collection concerne la période du génocide, soit de 1933 à 1945, celle-ci touche

⁹² Musée Holocauste Montréal. (2023). *Rapport annuel 2022-2023*. MHMC, 12.

⁹³ *Mission et organisme*. Musée de l'Holocauste Montréal. <https://museeholocauste.ca/fr/mission-et-organisme/>

⁹⁴ Il est pertinent de souligner que cette année en particulière marqua un moment où l'équipe du Musée procéda à une large opération d'élagage d'objets accumulés depuis sa fondation et en vue de l'ouverture du nouveau bâtiment. Malgré cette baisse significative en nombre d'objets dans la collection, il est important de noter que le Musée accueillit 141 nouveaux objets dans sa réserve – dont un étui à violon et un archet ayant appartenu à une victime des camps : Musée Holocauste Montréal. (2023). *Rapport annuel 2022-2023*. MHMC, 12.

néanmoins une histoire beaucoup plus longue, partant du 18^e siècle jusqu'aux années 1980 », soulignent Marie-Blanche Fourcade et sa collègue de l'époque, Andréa Shaulis (conservatrice)⁹⁵. À travers sa collection d'objets, l'objectif du MHM est de documenter la vie avant, durant et après la Shoah⁹⁶. L'entrée de l'exposition permanente actuelle, *Apprendre, ressentir, se souvenir*, commence notamment avec une section sur la vie juive en Europe et en Afrique du Nord. Comme le décrit la muséologue Rachel Lambie dans son propre travail dirigé, la première zone de l'exposition vise à démontrer que les communautés juives étaient diverses d'une région à l'autre⁹⁷. En dehors de l'exposition, les objets phares du Musée témoignent aussi de communautés actives dans différents domaines : professionnel (« Le miroir de tête de Ginda Rosenblatt », « Les travailleurs de Ideal Upholstering »), sportif (« La médaille de boxe de David Kropveld »), religieux (« Une bague de mariage communale », « Le châle de prière d'Harry Cohen ») et quotidien (« La poupée de Daisy Gross », « La robe de Sonia Smolnik »)⁹⁸. Par ces objets, l'intention du Musée est de donner une identité aux victimes en mettant en avant leur culture et leur intégration dans la société non-juive.

Naturellement, la majeure partie de la collection du Musée concerne les années de persécution avant et pendant la guerre. Plusieurs des objets récoltés par le personnel du MHM visent à témoigner du quotidien durant cette période. Pour représenter les camps, des objets du quotidien tels qu'une paire de lunettes ou une cuillère sont ainsi rassemblés avec des objets à la symbolique plus équivoque : un bracelet d'identification, un uniforme ou un insigne d'identification pour un prisonnier politique⁹⁹. Les thèmes de l'antisémitisme et de la haine sont également très présents parmi certains objets. Par exemple, l'une des pièces les plus importantes pour le Musée est une photographie prise pendant la Nuit de Cristal du 9 au 10 novembre 1938, montrant la devanture

⁹⁵ Fourcade, M-B. et Shaulis, A. (2018). Commémorer, faire valoir ses droits, sensibiliser les décideurs : plongée dans les archives des années 1960 du Musée de l'Holocauste Montréal. *Canadian Jewish Studies/Études juives canadiennes*, 26, 194.

⁹⁶ *L'histoire de l'Holocauste racontée par les survivants*. Musée de l'Holocauste Montréal. <https://museeholocauste.ca/fr/expositions/exposition-permanente/exposition-permanente/>

⁹⁷ Lambie, R. (2019). Putting a Face to a Name: Using Recorded Survivor Testimony in the Permanent Exhibitions at the Montreal Holocaust Museum and Yad Vashem [Travail dirigé, Université du Québec à Montréal]. *Archipel*, 22.

⁹⁸ *Vie avant la guerre*. Musée de l'Holocauste Montréal. <https://museeholocauste.ca/fr/objets-phares/?categ=vie-avant-la-guerre>

⁹⁹ *Camps*. Musée de l'Holocauste Montréal. <https://museeholocauste.ca/fr/objets-phares/?categ=camps>

vandalisée d'un magasin juif¹⁰⁰. Un autre objet précieux est une lettre rédigée par une victime à bord d'un train de déportation et retrouvée par chance par sa fille¹⁰¹. En raison leurs histoires, ces objets constituent des preuves tangibles de l'un des événements les plus terribles du 20^e siècle. Par ailleurs, nous soulignons les efforts du personnel du MHM pour personnaliser ces objets en mentionnant le nom de leurs propriétaires (et en menant de la recherche minutieuse dans le cas où celui-ci n'est pas à priori connu), afin de rappeler au public que les victimes étaient avant tout des personnes bien vivantes.

À cet effet, cette approche du MHM n'est pas unique et témoigne d'une tendance plus large parmi les autres musées de la Shoah. Dans un texte publié en 2013, deux employé·es du United States Holocaust Memorial Museum (USHMM) présentèrent des exemples de leurs propres travaux de recherches vis-à-vis de leurs collections. Les deux employé·es expliquent ainsi que l'intention de leur recherche historique est de redonner une identité aux propriétaires originaux de ces objets afin de créer une connexion plus forte entre le public général et la collection¹⁰². Comme il et elle l'expliquent :

Displaying such compelling evidence [of mass violence against the Jewish population] may demonstrate the results of the murderous policy and the ruthlessness of the perpetrators, but it does not return the victims' humanity. These individuals, who were once part of an old and vibrant Jewish community, are reduced to pits of bones seemingly to be remembered only as victims for evermore. Changing them back into real people in the eyes of museum visitors requires displaying artifacts of their lives as well as their deaths.¹⁰³

Les objets témoignent autant de l'histoire des défunts que des survivant·es. Après la guerre, ces dernier·ères amenèrent avec eux et elles plusieurs des objets de leurs disparu·es pour garder vivante leur mémoire. De fait, la période d'après-guerre est aussi fortement représentée dans les collections du MHM. Parmi les objets phares, on trouve plusieurs articles associés aux premières vagues

¹⁰⁰ *La photographie de Kristallnacht*. Musée de l'Holocauste Montréal. <https://museeholocauste.ca/fr/objets/photographie-kristallnacht/>

¹⁰¹ *La lettre de Bajla Kaminski*. Musée de l'Holocauste Montréal. <https://museeholocauste.ca/fr/objets/lettre-bajla-kaminski/>

¹⁰² Ehrenreich, R. M. et Klinger, J. (2013). War in Context: Let the Artifacts Speak. Dans W. Muchitsch (dir.), *Does War Belong in Museums? The Representation of Violence in Exhibitions* (p. 145-154). Transcript, 146.

¹⁰³ Ehrenreich, R. M. et Klinger, J. (2013), 148.

d'immigration juive au Canada : un certificat d'identité, une valise, ou encore une photo d'un couple sur le Mont-Royal en 1950¹⁰⁴. La période d'après-guerre se poursuit au-delà de la décennie suivante, cependant. Marie-Blanche Fourcade et Andréa Shaulis notent que les années 1960 représentent deux périodes pour la communauté juive montréalaise : leur vie reconstruite après leur immigration et les années de mobilisation contre la remontée du néonazisme et de l'antisémitisme¹⁰⁵. Des photographies, des documents gouvernementaux et des cartes postales attestant d'une nouvelle vie côtoient, au sein de la même collection, des tracts politiques, des magazines et des lettres de protestation adressées au gouvernement¹⁰⁶.

La majorité de la collection du MHM provient de dons d'objets. Selon les données recueillies dans notre tableau, chaque année, le Musée reçoit en moyenne 250 nouveaux objets provenant de survivant·es, de leurs familles, de leurs entourages ou de particulier·ères. La mise en acquisition d'un nouvel objet comporte plusieurs étapes. Selon la politique de gestion de la collection du MHM, l'acquisition d'un objet repose sur six critères : la provenance, la pertinence, la valeur historique, la connaissance, l'utilisation et l'état de conservation¹⁰⁷. Le premier critère vise à assurer la légitimité juridique du droit de propriété de l'objet, afin d'éviter tout conflit potentiel durant le processus. En ce qui concerne la pertinence, l'objet doit correspondre à la mission et aux objectifs de collectionnement du Musée tout en étant complémentaire avec les collections existantes. À cet effet, l'objectif de collectionnement est de viser des objets ayant une valeur historique aux yeux de l'institution. En d'autres mots : un objet ou un témoignage « associé à un événement, une personne, un thème, une activité ou une zone géographique ayant trait à l'histoire de l'Holocauste, à la vie juive d'avant ou d'après-guerre »¹⁰⁸. Dans une publication pour *Les dossiers de l'OCIM*, Marie-Blanche Fourcade explique que les objets acceptés doivent obligatoirement s'inscrire dans les différents champs de collectionnement du Musée¹⁰⁹. Le critère

¹⁰⁴ *Immigration*. Musée de l'Holocauste Montréal. <https://museeholocauste.ca/fr/objets-phares/?categ=immigration>

¹⁰⁵ Fourcade, M-B. et Shaulis, A. (2018), 195.

¹⁰⁶ Fourcade, M-B. et Shaulis, A. (2018), 195.

¹⁰⁷ « Politique de gestion de la collection », Musée de l'Holocauste Montréal, 2023 [document interne].

¹⁰⁸ « Politique de gestion de la collection », Musée de l'Holocauste Montréal, 2023 [document interne].

¹⁰⁹ Comme elle l'indique elle-même, ces champs de collectionnement sont : « la vie d'avant-guerre des communautés et des individus qui ont été persécutés par les nazis et leurs collaborateurs ; la montée au pouvoir du Parti-national-

de la connaissance assure que l'objet et son histoire soient suffisamment documentés oralement ou par écrit afin de valider « la propriété, l'authenticité, l'étude et l'utilisation »¹¹⁰. Quant à « l'utilisation », l'équipe du Musée réfère au potentiel de médiation que l'objet pourrait offrir en termes d'expositions, d'activités éducatives ou de recherches scientifiques. Enfin, le dernier critère, « l'état de conservation », fait simplement référence à l'intégrité physique de l'objet¹¹¹.

C'est après que la proposition de dons est reçue que l'équipe du Musée entre en contact avec la personne donatrice¹¹². Lors de ces premières rencontres, une membre de l'équipe (une responsabilité actuellement occupée par Carel Khoury et Sara-Jane Vigneault) s'entretient avec la personne concernée pour recueillir son histoire personnelle et, du mieux de leurs connaissances, celle de la personne à qui appartenait initialement l'objet ainsi que celle de l'objet en lui-même¹¹³. D'une certaine façon, cette entrevue constitue le premier type de témoignage que nous retrouvons au Musée. Contrairement aux témoignages enregistrés à des fins de médiation, ce témoignage est conservé à huis clos dans le cadre des balises de conservation du MHM et, la majorité du temps, n'est utilisé qu'à des fins de références pour l'équipe.¹¹⁴ Concrètement, ces témoignages servent

socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) ; la répression et les crimes du régime NSDAP et de ses collaborateurs ; la réponse mondiale au régime du NSDAP et à son occupation de l'Europe ; la résistance, le sauvetage et la vie en clandestinité des victimes des persécutions du NSDAP ; la Libération et la fin de la Seconde Guerre mondiale ; la quête de justice par la restitution et les procès pour crimes de guerre ; l'expérience de la réinstallation des survivants après la guerre, notamment dans les camps de personnes déplacées ; l'émergence de la vie juive après la guerre ; l'immigration des survivants de l'oppression nazie et de leurs familles au Canada juste après la guerre. La commémoration de l'Holocauste au Canada (jusqu'en 1979 et la création du musée) » : Fourcade, M-B. (2021). Quand la collection fait communauté. Le processus de don (et ses effets) au Musée de l'Holocauste Montréal. Dans E. Maczek et A. Meunier (dir.), *Des musées inclusifs : engagements, démarches, réflexions* (p. 251-261). Les Dossiers de l'OCIM, 255. Révisée en 2023, la politique de gestion étend et précise davantage certains des champs nommés. Notamment, on souligne un élargissement de la collection vis-à-vis du monde arabe avec le nouveau champ « L'Holocauste et le monde arabe » et la précision que « Communautés » réfère aux personnes juives en Europe et dans le monde arabe. La sphère canadienne est aussi davantage incluse avec de nouveaux champs comme « L'antisémitisme au Canada », « L'expérience des descendantes et des descendants des survivantes et survivants de l'Holocauste au Canada » et « La commémoration de l'Holocauste au Canada » (sans mention de champs temporels) : « Politique de gestion de la collection », Musée de l'Holocauste Montréal, 2023 [document interne].

¹¹⁰ Fourcade, M-B. (2021), 255.

¹¹¹ Fourcade, M-B. (2021), 255.

¹¹² Selon la politique de gestion de la collection, cette démarche rentre dans la deuxième phase : celle de la « Collecte de données » ; « Politique de gestion de la collection », Musée de l'Holocauste Montréal, 2023 [document interne].

¹¹³ Fourcade, M-B. (2021), 255.

¹¹⁴ En effet, chaque témoignage est enregistré et conservé au sein d'un dossier d'acquisition qui est lui-même classé dans une base de données en ligne ou dans le disque dur de l'institution. Le témoignage est aussi attaché à la fiche

surtout dans le cadre de recherche : à la fois pour les activités de conservation que de médiation du Musée¹¹⁵. À cet effet, le témoignage est la matière principale qui situe l'objet dans son histoire personnelle : « [...] sans témoignage, l'objet illustre l'histoire [...] C'est ça qui est intéressant : le témoignage associé à l'objet permet de raconter une histoire beaucoup plus longue. », comme nous l'explique Marie-Blanche¹¹⁶. Elle donne ainsi l'exemple d'une hypothétique étoile jaune reçue au Musée qui n'aurait aucun témoignage attaché dessus. Dans cette éventualité, la documentation interne autour de cet objet serait la valeur historique associée : son implantation par le NSDAP, son rôle dans le génocide, sa signification historique en général, etc. En revanche, si cette étoile avait un témoignage personnel attaché, les employées du MHM pourraient approfondir la narrative : découvrir à qui appartenait cette étoile, quel a été son parcours durant et après la guerre, comment cet objet a été transmis de personne en personne au cours de son existence, etc.¹¹⁷. En termes de médiation, les témoignages recueillis par les employées du département de conservation sont également la matière première pour les autres départements qui touchent davantage le public — notamment les départements d'éducation et de communication. Comme le décrit Sara-Jane Vigneault : « [...] les nouvelles recherches [et] les nouvelles acquisitions permettent les nouvelles activités, les nouveaux postes [sur les réseaux sociaux, et] la nouvelle exposition »¹¹⁸.

Les témoignages sont aussi des ressources importantes pour la conservation des objets eux-mêmes. Travaillant directement dans la conservation préventive des objets, Sara Juneau explique que les témoignages sont des sources d'informations primordiales dans sa recension des objets¹¹⁹. De la même façon que l'objet en lui-même représente l'histoire d'où il provient, le témoignage lui donne sa signification. Ce narratif est donc essentiel pour la documentation de la collection : « Tout ce

de l'objet concerné au sein de la base de données numérique du Musée pour faciliter la consultation des employé-es. À souligner, cependant, que ce témoignage sert aussi au processus d'acquisition en lui-même car il sert de justification pour les employé-es et membres du comité d'acquisition lors de la phase d'analyse de la proposition : « Politique de gestion de la collection », Musée de l'Holocauste Montréal, 2023 [document interne].

¹¹⁵ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹¹⁶ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

¹¹⁷ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

¹¹⁸ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹¹⁹ Entrevue avec S. Juneau (2024, 18 janvier).

que tu peux avoir comme information, tu le mets ! »¹²⁰. Finalement, ces témoignages peuvent aussi servir à l'accueil de nouveaux objets. Sara-Jane Vigneault explique, par exemple, qu'elle recherche habituellement si un·e survivant·e (ou un membre de sa famille) a déjà donné un témoignage ou des objets lorsqu'il ou elle contacte l'équipe pour un nouveau don¹²¹. Dans ce cas, ce témoignage peut grandement aider à situer ces nouveaux objets dans l'histoire de l'individu et de sa famille. À l'occasion, des membres de celle-ci sont d'ailleurs invités à consulter les témoignages pour leurs recherches personnelles, si la demande est faite. Nous y reviendrons au chapitre suivant.

Le deuxième type de témoignages retrouvés dans les collections est naturellement celui des témoignages réservés à la collection orale. Selon notre tableau ci-dessus, nous remarquons qu'en moyenne le Musée accumule près de 20 nouveaux témoignages de survivant·es par année, ce qui est remarquable compte tenu de l'âge avancé de plusieurs d'entre eux et d'entre elles. Bien que le Centre ait toujours été un lieu important pour le partage des témoignages des survivant·es depuis sa fondation, ce n'est qu'en 1995 qu'il commence à faire des enregistrements vidéo. Comme le raconte Eszter Andor, la responsable de la collection orale du MHM :

Ils ont commencé avec les survivant·es des camps et des ghettos et peu à peu, ça s'est élargi pour inclure ceux qui étaient en cachette, ceux qui étaient des enfants cachés, ceux qui étaient dans une famille catholique, ceux qui parlaient de l'Europe et qui venaient ici [et] ceux qui étaient dans les camps d'internement au Canada.¹²²

Avec le temps, les zones géographiques se sont aussi étendues à mesure que les témoignages affluaient : l'Afrique du Nord, la Chine, l'Irak, le Japon, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la Russie et la Sibérie, entre autres¹²³. En plus de ses propres témoignages récoltés, la collection orale du Musée est aussi constituée par trois autres collections : celle amassée par l'Université McGill (à travers la Fondation Spielberg, dont les employées du département ont aussi accès), celle du

¹²⁰ Entrevue avec S. Juneau (2024, 18 janvier).

¹²¹ Entrevue avec S.-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹²² Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹²³ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

Congrès juif canadien, commencé en 1982, et celle de l'organisation Liberation75¹²⁴. Avec ces quatre collections au total, le MHM dispose ainsi d'un bassin de témoignages forts dans leurs pluralités : tant en termes géographiques, que temporels et expérientiels. De surcroît, la spécificité de la collection orale du Musée (et, par extension, de sa collection d'objets) est qu'elle provient d'une communauté très majoritairement immigrante. Cependant, sa concentration géographique reste foncièrement montréalaise. En effet, à des fins pratiques, le Musée ne recueille que des témoignages provenant de personnes habitant Montréal et sa grande région. Selon les circonstances, le MHM a également récolté quelques témoignages venant d'ailleurs que de la métropole. Eszter Andor mentionne, par exemple, la ville d'Ottawa, où plusieurs survivant·es précédemment établi·es à Montréal ont déménagé. Grâce à leur collaboration avec Liberation75, les employées du Musée ont également pu se déplacer et recueillir quelques témoignages d'autres endroits. Ainsi, un témoignage provenant de Moncton, au Nouveau-Brunswick, est plutôt une exception qu'une constante dans le champ de collectionnement¹²⁵.

En comparaison avec les objets, les critères d'admission des témoignages sont moins nombreux et se résument surtout à leur importance et leur potentiel d'utilisation¹²⁶. Si le critère de l'importance est défini ainsi : « Les entrevues filmées consignent l'expérience de survivantes et de survivants de l'Holocauste, des persécutions nazies ainsi que des témoins des événements de l'Holocauste, comme d'anciens combattants, des sauveteuses et des sauveteurs »¹²⁷, il se distingue du critère de la valeur historique de la collection d'objets par le terme employé. En effet, par « importance », on sous-entend la priorité à accorder à la conservation d'un tel patrimoine immatériel. Quant au critère d'utilisation, il fait référence aux mêmes conditions que celles que l'on retrouve pour la collection

¹²⁴ *Living Testimonies at McGill University*. USC Shoah Foundation. <https://vha.usc.edu/partners/mcgill> ; *Survivor Testimonies*. Liberation75. <https://liberation75.jwpapp.com/p/OBGCWL7c> ; *Archives juives canadiennes*. Alex Dworkin Foundation for Jewish Archives. <https://www.cjarchives.ca/fr/>.

¹²⁵ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹²⁶ De façon plus précise, quatre critères sont nommés dans la politique de gestion des collections : l'importance, les droits, l'utilisation et la recherche. Comme pour la collection d'objets, les droits encadrent les modalités d'acquisitions (formulaire de consentement légal pour le don, pour l'enregistrement du témoignage, etc.), de propriété, d'utilisation, de reproduction, etc. Quant au critère de recherche, celui-ci accompagne surtout le critère d'utilisation en précisant les façons que le témoignage enregistré peut être utilisé par des chercheur·ses : « Politique de gestion de la collection », Musée de l'Holocauste Montréal, 2023 [document interne].

¹²⁷ « Politique de gestion de la collection », Musée de l'Holocauste Montréal, 2023 [document interne].

d'objets, c'est-à-dire le potentiel en termes d'exposition, d'éducation, de commémoration ou de recherche scientifique¹²⁸.

Si les témoignages sont certainement précieux pour la recherche historique (comme l'indique la politique de gestion des collections), selon Eszter Andor, leur valeur réside surtout dans la manière dont ils transmettent l'aspect personnel et émotionnel du vécu des survivant·es¹²⁹. Elle donne en exemple les entrevues qu'elle mène avec les survivant·es qui étaient enfants durant les faits. Durant ces entrevues, ses questions se tournent souvent vers les émotions vécues lors de certains événements précis : « C'était comment, en tant qu'enfant, que vous avez vécu [la] séparation [avec vos parents] ? »¹³⁰. L'important, toutefois, est de les laisser parler et de les laisser dans leur propre récit :

Oui, tu poses des questions, mais tu poses des questions pour les aider à se remémorer ou à se mettre dans le contexte et tu les laisses parler. Tu leur laisses la place pour eux à s'exprimer. Ça, c'est très important. Tu les guides un peu, mais tu ne veux pas les guider trop. Tu ne veux pas les interrompre. Tu veux qu'ils soient capables d'exprimer le reste [...] Ce n'est pas que tu es là et tu fais une entrevue. Vous effectuez le travail ensemble et c'est comme, on peut dire, c'est du *co-authorship*.¹³¹

Le résultat est ainsi une entrevue qui peut être utilisée à des fins de médiation. Pour Eszter Andor, la force de ces témoignages réside dans la capacité du survivant·es à toucher le public¹³². C'est ainsi que le format numérique permet de faire le pont entre les deux. Comme le souligne l'historienne Steffi de Jong, le témoignage vidéo constitue autant un objet à mettre en exposition que n'importe quel autre type d'objet¹³³. Alors que l'objet est censé représenter un passé révolu, le témoignage sert à verbaliser une interprétation de celui-ci. Les témoignages des survivant·es ponctuent ainsi les différentes zones de l'exposition pour accentuer son contenu. Dans la deuxième zone, qui traite de la montée du fascisme et de l'antisémitisme, une vidéo de plus de sept minutes

¹²⁸ « Politique de gestion de la collection », Musée de l'Holocauste Montréal, 2023 [document interne].

¹²⁹ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹³⁰ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹³¹ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹³² Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹³³ De Jong, S. (2019). *Witness as Objects: Video Testimony in Memorial Museums*. Berghahn Books, 5.

montre une compilation des réactions de plusieurs des survivant·es et de leurs communautés vis-à-vis de ce contexte¹³⁴. Dans la zone suivante, les entrevues vidéo servent à décrire les conditions au sein des ghettos et à expliquer leur quotidien. Ces témoignages contribuent ainsi à donner un aspect émotionnel à cette partie de l'exposition en y montrant à la fois les conditions terribles des persécutions et le sens de solidarité parmi les quelques moments les plus heureux parmi les victimes¹³⁵.

En dehors de l'exposition, les témoignages sont aussi des éléments importants des activités du Musée. Plusieurs survivant·es travaillent en effet avec le MHM pour transmettre leurs témoignages au sein des écoles de la province ou de groupes particuliers. Durant les années 2022 et 2023, par exemple, un groupe de dix survivant·es a partagé ses expériences avec 4 560 personnes¹³⁶. Au niveau numérique, les témoignages sont également essentiels pour les expositions virtuelles de l'institution. *Refaire sa vie*, offre notamment les témoignages de 20 personnes qui y expliquent leurs expériences de la Shoah et leurs arrivées au Canada¹³⁷. Finalement, les réseaux sociaux du Musée mettent beaucoup en avant leur collection orale. La chaîne YouTube du MHM, en particulier, publie une grande partie des entrevues enregistrées, avec des versions françaises et anglaises disponibles¹³⁸. Plusieurs de ces vidéos sont ensuite promues sur les différents réseaux sociaux de l'institution.

Ainsi, Lambie note que l'utilisation d'un témoignage sert autant à humaniser une exposition qu'à la connecter avec une communauté¹³⁹. Le traitement des survivant·es qui gravitent autour du MHM démontre que celui-ci agit comme un pôle rassembleur. Comme le décrit Marie-Blanche Fourcade, le Musée procède comme un « gardien intemporel » qui garantit la sauvegarde du patrimoine des survivant·es et de leurs familles. De fait, la relation entre les survivant·es et le personnel du MHM va au-delà d'une simple passation de savoir. Que ce soit pour la collection d'objets ou orale, les

¹³⁴ Lambie, R. (2019), 23.

¹³⁵ Lambie, R. (2019), 26.

¹³⁶ Musée Holocauste Montréal. (2023). *Rapport annuel 2022-2023*. MHMC, 14.

¹³⁷ *Personnes*. Musée de l'Holocauste Montréal. <http://refairesavie.museeholocauste.ca/fra/people-personnes>

¹³⁸ *Musée de l'Holocauste Montréal*. chaîne YouTube du Musée de l'Holocauste Montréal. <https://www.youtube.com/user/MuseeHolocausteMtl>

¹³⁹ Lambie, R. (2019), 7.

survivant·es et les donateur·trices sont au centre des activités du département de conservation. Donner un objet ou un témoignage signifie pour les survivant·es que l'histoire qui leur est associée soit préservée pour le futur¹⁴⁰. Fourcade donne ainsi l'exemple d'une survivante, Eva Majerczyk, qui, à 93 ans, donna une lettre envoyée par son mari du camp de concentration de Waldenburg : « si les photographies de famille devaient rester dans la famille, cette lettre en revanche devait se retrouver au Musée compte tenu de l'histoire qui lui est associée »¹⁴¹. Le MHM est chargé de protéger ce patrimoine, mais ce travail se fait étroitement avec les donateur·trices d'un bout à l'autre du processus.

3.3 Conserver un patrimoine qui disparaît progressivement

En conclusion de son ouvrage, l'historien Peter Novick souligne les différents enjeux liés au vieillissement des survivant·es et à la transmission de leur mémoire aux générations futures¹⁴². Si son ouvrage fut publié en 1999, son constat ne devient que plus vrai plus de 20 ans plus tard. Aujourd'hui, les employé·es du MHM sont confronté·es à un vieillissement de plus en plus important parmi la communauté des survivant·es. Si de nombreux descendant·es sont appelé·es à participer dans les affaires du Musée, en tant que consultant·es ou conseiller·ères administratif·ives, par exemple, il en reste qu'une part complète de ce patrimoine est en disparition. De fait, les efforts de conservation de leur patrimoine et de leur mémoire deviennent d'autant plus importants.

Dans un contexte où l'antisémitisme et le négationnisme revinrent en force au Canada, ce sont les survivant·es qui ont mis les efforts pour fonder une institution qui célébrerait leur mémoire et celle de leurs défunts tout en tentant d'éduquer la population générale sur les horreurs du génocide. Depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, le MHM remplit ainsi autant la fonction d'espace commémoratif que celle éducative. Toutefois, à travers ces fonctions se trouvent ses collections de témoignages. Celles-ci n'ont pas toujours les mêmes rôles, car elles servent autant à la

¹⁴⁰ Fourcade, M-B. (2021), 257.

¹⁴¹ Fourcade, M-B. (2021), 257.

¹⁴² Novick, P. (1999), 272.

documentation qu'à la médiation. Les témoignages accompagnant les objets ou les expositions sont la pierre angulaire de l'institution et représentent un héritage fort d'une communauté lourdement meurtrie.

C'est une communauté qui s'est toutefois fortement mobilisée pour transmettre ses objets et ses expériences depuis la fondation de l'institution. Ainsi, devant l'éventualité proche de la disparition complète des survivant·es, les employé·es se soucient énormément du traitement de leurs collections et des prochaines démarches à suivre. Tandis que des projets de mobilisation des enfants et des petits-enfants sont déjà menés pour des rôles de gestion et administratifs¹⁴³, la question reste en suspens en ce qui concerne la conservation¹⁴⁴. Dans l'état actuel des choses, les employées du département de conservation veillent à documenter le plus possible leurs collections avec l'aide des survivant·es encore actifs et actives au sein de leur réseau, de même que de leurs entourages. C'est ainsi un travail collaboratif très fort qui s'aligne historiquement avec les pratiques de l'institution, mais qui demande tout de même un engagement particulier de la part de ses employées. Dans le troisième chapitre, nous explorerons ainsi les pratiques de celles-ci en ce qui concerne l'acquisition et la conservation des témoignages de leurs collections.

¹⁴³ Entrevue avec A. Licop (2023, 11 décembre).

¹⁴⁴ Durant notre discussion, Eszter Andor mentionna plusieurs fois qu'elle travaillait avec l'idée de commencer une nouvelle collection constituée de témoignages d'enfants de survivant·es. Si des démarches sont déjà commencées, au moment de l'écriture, rien d'officiel n'a été annoncé ou entrepris. Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

CHAPITRE IV

UN PROCESSUS COLLABORATIF : L'ACQUISITION ET LA CONSERVATION DU TÉMOIGNAGE

Les collections du Musée de l'Holocauste Montréal (MHM) contiennent à la fois des objets matériels et des objets immatériels. L'acte de conservation des premiers est amplement documenté et, d'une certaine façon, tombe sous le sens. Selon le *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, l'acte de conservation (désigné sous le terme de « préservation ») englobe un ensemble de pratiques qui comprend à la fois la conservation préventive, la restauration ainsi que la gestion et la régie des collections¹⁴⁵. En ce sens, on entend que la conservation englobe toutes les facettes qui assurent l'intégrité physique des objets. Toutefois, en raison de la nature en partie immatérielle de ses collections, le MHM se retrouve dans une situation un peu particulière.

S'ils ne sont pas eux-mêmes des témoignages, la grande majorité des objets du MHM sont accompagnés du témoignage d'un·e donateur·trice. Les témoignages sont, de fait, une part entière de chaque objet auquel ils sont associés. Dans ce chapitre, nous argumenterons que le processus de la conservation de la mémoire des survivant·es débute dès la prise des témoignages durant le processus de donation d'un objet — que ce soit pour les collections matérielles ou immatérielles. En entrant dans les collections, les témoignages permettent de donner une identité et une histoire aux objets. De fait, la conservation se poursuit lors de l'inclusion de l'objet et à travers une relation construite entre les employées et les donateur·trices. Si plusieurs de ces relations ne durent que durant le processus de donation, notre recherche démontre qu'une majeure partie de celles-ci se poursuivent durant des années sous une forme ou une autre. À travers ces relations, s'inscrit une

¹⁴⁵ Bergeron, Y. (2011), 454. À cet effet, nous pourrions aussi citer la nouvelle édition du *Dictionnaire*, publiée dernièrement : « Dans la pratique professionnelle, la fonction de préservation apparaît dès lors que des objets ou *musealia* intègrent la collection d'un musée. Pour Van Mensch, la préservation comprend les opérations de collecte, de documentation, de conservation et de gestion des collections. Si la préservation s'inscrit dans les politiques de gestion des collections, cette fonction se révèle transversale dans le fonctionnement des musées, car elle dépasse largement les politiques d'acquisition et de conservation des collections. », cité dans Bergeron, Y. (2022), *Préservation*. Dans F. Mairesse (dir.), *Dictionnaire de muséologie*. Armand Colin.

forte collaboration entre l'institution et la communauté qu'elle cherche à servir. C'est à travers cette collaboration que se réalise le processus de conservation de la mémoire des survivant·es.

Dans une première partie, nous tenterons de décortiquer l'approche des employées du MHM vis-à-vis de la récolte des témoignages, de leurs objets et de leur conservation. Nous argumenterons ainsi que l'objet et le témoignage constituent un tout qui entre dans un narratif particulier : celui du ou de la donatrice, de sa famille et de leurs histoires conjointes. La conservation mémorielle se fait en fonction de la relation entre le MHM et sa communauté. De fait, dans la seconde partie, nous explorerons la façon dont celle-ci travaille avec les employées lors du traitement des témoignages. En effet, tout comme un objet peut éventuellement être remis en état, le témoignage suit le même processus de préservation via un traitement basé sur la consultation durant sa retranscription et sur la recherche historique. C'est un processus qui, tout au long, fait appel aux survivant·es et aux donateur·trices. Finalement, dans notre dernière partie, nous verrons la deuxième façon dont la conservation est menée. En continuité de cette relation déjà établie, cette autre facette est basée sur une relation de service à la communauté. Avec l'objectif d'ouvrir le plus possible les collections à la communauté, cette approche dans la gestion de la collection contribue ainsi à la perdurance de la mémoire des survivant·es à l'intérieur et à l'extérieur des murs du Musée.

4.1 La récolte du témoignage dans le processus de donation

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le MHM contient deux types de témoignages dans ses collections : ceux associés à la collection d'objets et ceux associés à la collection orale. Le premier est recueilli lors d'un don d'objets et sert principalement de référence pour les employé·es durant le processus d'acquisition ou lors de recherches pour un projet ou un autre. Quant au deuxième, il est recueilli surtout pour son potentiel d'utilisation avec le public. En effet, si son utilité pour la recherche historique est certaine, son intention principale est d'être partagé avec un public plus large via des expositions, des activités éducatives, des commémorations ou des publications sur les réseaux sociaux. De fait, l'utilité des deux types de témoignages est différente

— celui associé aux objets ne sera jamais transmis au public, en l’occurrence —, mais nous remarquons que leur prise est très similaire par rapport à la méthode adoptée par les employées.

Comme l’explique Marie-Blanche Fourcade dans un texte publié, le processus de don se fait en plusieurs étapes :

Le premier contact se fait par téléphone ou par courriel. D’emblée, il est possible de dire si l’objet ou le document a un potentiel d’acquisition et d’interprétation de l’histoire pour le musée. Si tel est le cas, une rencontre est organisée avec le donateur et son objet. Durant l’entrevue, le donateur raconte son histoire, celle de la personne à qui appartenait l’artéfact ainsi que celle de l’objet. Dans une valse de questions et d’échanges, un portrait se complète, même si dans la majorité des cas de nombreux silences demeurent.¹⁴⁶

D’une certaine façon, nous pourrions y voir un « avant » et un « après » la phase de l’entrevue, qui marque le commencement formel du processus de conservation de la mémoire des survivant·es. Si le témoignage représente effectivement le legs mémoriel du ou de la survivant·e qui témoigne (ou de la personne à qui appartenait l’objet à l’origine), c’est durant sa prise que surviennent les premières étapes de sa conservation.

En entrevue, Marie-Blanche Fourcade nous explique que l’acte de don en tant que tel est un geste hautement symbolique pour les survivant·es et leurs familles. En effet, pour ces personnes, l’objet représente un héritage familial très significatif, pouvant rappeler autant un passé lourd de traumatismes que des moments plus nostalgiques et résilients¹⁴⁷. Pour plusieurs donateur·trices, donner un objet aussi chargé de signification implique beaucoup d’émotions auxquelles les employées du département de conservation sont particulièrement exposées, avant même l’entrevue en tant que telle — un phénomène que la cheffe désigne comme étant la « zone de contact »¹⁴⁸.

Comme mentionné au chapitre précédent, ce sont aujourd’hui principalement Sara-Jane Vigneault et Carel Khoury qui récoltent les témoignages pour la collection d’objets. En première étape, pour les deux employées, l’important est d’instaurer un climat de confiance entre elles et les

¹⁴⁶ Fourcade, M-B. (2021), 255.

¹⁴⁷ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

¹⁴⁸ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

donateur·trices. En termes de préparation, Sara-Jane Vigneault indique qu'elle fait habituellement un grand travail de recherche avec la base de données du Musée pour vérifier si la personne, ou un membre de sa famille ont déjà fait un don auparavant. Plus que d'aborder cette préparation comme une nouvelle recherche historique, Sara-Jane Vigneault la voit plutôt comme une façon d'en apprendre davantage sur la personne et sa famille afin de mieux l'accompagner durant l'entrevue¹⁴⁹. De surcroît, lui poser des questions plus spécifiques ou l'aider à se remémorer certains détails permet de lui démontrer que le MHM est particulièrement réceptif à accueillir son histoire. Comme l'exprime la conservatrice, le sentiment qu'elle tente de donner est que « [leur] histoire, elle est importante, puis, pour nous, elle n'est pas juste un objet comme un nombre [à atteindre] »¹⁵⁰. Pour Carel Khoury, c'est en supprimant toute allure plus « bureaucratique » qu'elle espère pouvoir instaurer un climat de confiance durant l'entrevue¹⁵¹. Si celle-ci est enregistrée pour mieux la traiter par la suite, elle fait attention à ne pas prendre de notes afin de donner l'impression qu'elle entretient une discussion égale avec le ou la donateur·trice : « On fait juste discuter, j'apprends à [les] connaître », comme elle nous l'expliqua¹⁵².

En comparaison, la phase précédant la prise du témoignage semble être plus longue du côté d'Eszter Andor. Considérant que ses témoignages devront éventuellement être présentés à un public, il semble que davantage de mesures soient instaurées pour bien préparer les survivant·es. Néanmoins, le besoin d'instaurer une relation de confiance reste également primordial de son côté. Pour ce faire, elle nous explique qu'elle organise plusieurs préentrevues avec la personne concernée afin de mieux la connaître personnellement et de s'informer sur son histoire. De surcroît, ces premières rencontres se font sans enregistrement : « On peut échanger librement [...] on parle, j'écris, il me raconte des histoires »¹⁵³. Ainsi, en général, chaque nouveau témoignage pour la collection orale est la conclusion de quatre à cinq rencontres préalables avec le ou la survivant·e¹⁵⁴. Si cela peut paraître long, Eszter Andor nous assure que le processus reste assez court et dure

¹⁴⁹ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹⁵⁰ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹⁵¹ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

¹⁵² Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

¹⁵³ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹⁵⁴ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

seulement quelques semaines, afin de limiter le temps que les gens passent à revisiter leurs souvenirs douloureux :

C'est mieux pour eux aussi parce que souvent, surtout quand les histoires sont un peu traumatiques, on re-traumatise les gens. Alors même faire une pré-entrevue, ça leur force à revivre ou à repenser ces choses-là. Et puis après qu'on a fait l'entrevue, c'est difficile quelquefois. Ils me disent [...] « Oui, ce n'était pas facile, c'est beaucoup de choses qui reviennent. »¹⁵⁵

L'espace où est pris le témoignage est aussi un endroit important à considérer pour Eszter Andor. Depuis quelques années, la grande majorité des entrevues se fait dans la maison des survivant·es. Naturellement, il y a une préoccupation de limiter leur déplacement en raison de leur âge, mais il y a aussi une intention de mieux les mettre à l'aise. De plus, selon l'employée, montrer un·e survivant·e dans sa maison, avec ses objets et sa décoration personnelle, permet de l'humaniser davantage — un élément particulièrement important pour un médium visuel, comme nous l'avons vu précédemment¹⁵⁶. En comparaison, les employées recevant les donations d'objets le font très souvent à l'intérieur du Musée ou à distance (via des applications numériques), selon les disponibilités de la personne¹⁵⁷. À l'occurrence, la raison semble être plus pratique : il arrive souvent que les gens laissent leurs objets avec les employées après l'entrevue, et qu'elles peuvent ensuite les mettre en lieu sûr. Il existe toutefois une préoccupation chez celles-ci d'avoir un espace adéquat pour accueillir les donateur·trices. De fait, il est prévu d'aménager une telle pièce au sein du nouveau bâtiment¹⁵⁸.

Les trois employées notent une différence dans la prise d'une entrevue entre les survivant·es et leurs familles. Comme Sara-Jane Vigneault le souligne, puisque les descendant·es arrivent au Musée par eux et elles-mêmes pour donner un objet, ils et elles sont très souvent beaucoup plus enclin·es à parler durant l'entrevue¹⁵⁹. En comparaison : « les survivants, surtout, ne parlent pas

¹⁵⁵ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹⁵⁶ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹⁵⁷ Des exceptions semblent toutefois être faite pour les survivant·es, à l'occasion. Durant son entrevue, Carel Khoury mentionne par exemple avoir rencontré une survivante qui travaille avec le Musée depuis de nombreuses années dans son logement : Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

¹⁵⁸ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

¹⁵⁹ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

beaucoup. Il faut vraiment aller essayer de chercher cette parole-là », selon Carel Khoury¹⁶⁰. Les raisons de cela sont multiples. Eszter Andor, par exemple, mentionne que plusieurs survivant·es sont intimidé·es devant les caméras alors qu'ils et elles étaient normalement très à l'aise durant les préentrevues¹⁶¹. Beaucoup d'employées expliquent aussi qu'il arrive parfois que des survivant·es soient poussé·es par leur famille pour aller témoigner au MHM. Plusieurs approches sont ainsi prises pour mettre à l'aise la personne durant son entrevue et l'inciter à partager son histoire. Carel Khoury, par exemple, limite ses questions à des phrases très courtes et plus axées sur la personne¹⁶². Toutefois, les entrevues restent un partage, comme le paraphrase Eszter Andor : « Moi, je veux savoir tout sur toi, mais qu'est-ce que tu veux savoir sur moi ? »¹⁶³. De fait, les employées doivent très souvent partager sur elles-mêmes pour mettre en confiance les survivant·es :

Ce n'est pas moi la vedette de cette entrevue : c'est toi. Je ne veux pas parler, mais moins je parle, moins ils parlent. Donc, c'est comme si [pour elles et eux] j'avais quelque chose à cacher ou que je ne suis pas là pour les bonnes raisons.¹⁶⁴

Selon une employée, les survivant·es ont souvent tendance à demander si elle est juive ou non — ce qui peut, parfois, être un facteur entrant dans la relation de confiance¹⁶⁵. Une employée raconte aussi qu'il arrive parfois qu'on lui demande son parcours professionnel et ce qui l'a amené à travailler au Musée¹⁶⁶. Cette curiosité de la part des survivant·es, les employées la perçoivent

¹⁶⁰ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

¹⁶¹ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹⁶² Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

¹⁶³ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹⁶⁴ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

¹⁶⁵ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre). Cette notion est aussi mentionnée par Audrey Licop durant notre entrevue. Selon elle, et selon son expérience personnelle, il existe des couches de complexité dans la relation entre un·e survivant·e (et potentiellement, sa famille) et une personne non-juive. Comme elle nous l'explique, il y a un effort qui doit être fait de la part de ces dernier·ères pour saisir le traumatisme et le bagage émotionnel des survivant·es qui va plus loin que de simplement connaître les dimensions historiques de la Shoah. De surcroît, Audrey Licop abonde dans le même sens que ses employées lorsque vient le temps de travailler avec les survivant·es : l'écoute et le respect sont deux éléments primordiaux pour assurer une bonne relation – deux éléments qui doivent aussi être mutuels, évidemment ; Entrevue avec A. Licop (2023, 11 décembre).

¹⁶⁶ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

comme une façon d’assurer le partage d’informations dans la discussion, plutôt que comme une suspicion malsaine envers elles.

Naturellement, il arrive parfois que les survivant·es décident de changer d’avis au cours du processus. Eszter Andor raconte, par exemple, qu’il arrive occasionnellement que des personnes se rendent compte que leurs souvenirs sont encore trop vifs et qu’elles préfèrent ne pas les partager avec le public, à l’issue de leur première rencontre¹⁶⁷. À cet effet, les employées tentent de ne pas le voir comme une perte pour les collections du Musée. Comme l’observe Sara-Jane Vigneault, même si le processus ne se termine pas avec un objet ou un témoignage, la personne a tout de même fait l’effort de donner de son temps et cela reste une contribution très importante dans le grand spectre des choses. Pour certains membres de la communauté, enclencher le processus peut être ainsi quelque chose de bénéfique sans que cela aboutisse à une donation pour le MHM¹⁶⁸. Et pour les employées du département de conservation, c’est un service rendu qui est aussi valable que d’accueillir de nouveaux objets ou témoignages.

Autant pour Sara-Jane Vigneault que pour Carel Khoury, l’objectif de cette première entrevue est de laisser la personne parler le plus possible afin de recueillir un maximum d’informations. Sara-Jane Vigneault nous indique ainsi que l’objectif durant l’entrevue est de simplement recenser l’histoire de la personne, de sa famille et de ses objets¹⁶⁹. De fait, les employées interrogées indiquent qu’elles ne prennent aucune note durant l’entrevue elle-même. Aussi anodin que cela puisse sembler, l’intention de ne pas prendre de notes est de favoriser la discussion sans en briser le rythme et en la gardant informelle. Pour une employée, notamment, le fait de prendre des notes peut risquer de donner l’impression qu’elle se place au-dessus de la personne en entrevue et qu’elle ne le considère que comme un simple sujet d’étude¹⁷⁰. Si d’importantes recherches sont conduites par les employées après l’entrevue, l’important pour elles est de se concentrer intégralement sur la

¹⁶⁷ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹⁶⁸ Entrevue avec S.-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹⁶⁹ Entrevue avec S.-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹⁷⁰ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

discussion dans son moment présent ; une approche qui peut être très éreintante pour elles tandis que les rencontres peuvent durer plusieurs heures chacune¹⁷¹.

À cet effet, plusieurs employées considèrent qu'elles ne font que de l'écoute active durant toute l'entrevue¹⁷². Si certaines d'entre elles ont des questions préparées (et d'autres non), la notion de l'écoute reste la plus présente parmi tout le monde. En fait, selon Eszter Andor, la qualité d'une bonne intervieweuse est sa capacité d'écoute. De fait, si ses questions préparées sont son appui (« son bâton »¹⁷³), c'est sa propre capacité à écouter et à réagir qui lui permet de faire développer le fil narratif qui lui est présenté et de bien le recevoir. De ses propres mots :

Mais, j'écoute. Et quand ils disent quelque chose, je peux réagir à ce qu'ils disent, même si ça, ça m'amène ailleurs ou ce n'est pas exactement où j'étais. Parce que je dois écouter à ce qu'il dit, je dois réagir à ce qu'il dit. Je ne peux pas être comme un robot qui dit « Bon j'ai coché cette question, je vais à l'autre. ». Parce que cette question peut m'amener là-bas et pas ici. Ça, c'est très important.¹⁷⁴

Ne pas interrompre les survivant·es ou les donateur·trices et ne pas les couper dans leur fil de pensée est probablement une notion qui tombe sous le sens, mais qui est difficile à totalement maîtriser au moment de l'entrevue. Plusieurs employées relatent, par exemple, s'être retrouvées à écouter de mauvaises entrevues où l'intervieweur·se se montrait très insensible envers l'autre personne : « Moi, j'ai sacré beaucoup devant mon ordinateur en écoutant des témoignages où ce que la personne n'écoutait absolument pas le survivant, la survivante »¹⁷⁵. Eszter Andor raconte ainsi que le rôle de l'intervieweur·se est « [to] empower them to tell their story »¹⁷⁶. Les questions servent donc à aider les survivant·es ou les donateur·trices à se situer dans leur propre pensée pour les aider à bien se rappeler :

Oui, tu poses des questions, mais tu poses des questions pour les aider à se remémorer ou à se mettre dans le contexte et tu les laisses parler. Tu leur laisses la place pour eux

¹⁷¹ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier) ; Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹⁷² Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre) ; Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹⁷³ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹⁷⁴ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹⁷⁵ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹⁷⁶ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

à s'exprimer. Ça, c'est très important. Tu les guides un peu, mais tu ne veux pas les guider trop. Tu ne veux pas les interrompre. Tu veux qu'ils soient capables d'exprimer le reste [...] Ce n'est pas que tu es là et tu fais une entrevue. Vous effectuez le travail ensemble et c'est comme, on peut dire, c'est du *co-authorship*.¹⁷⁷

Comme une autre l'explique, il est important de bien écouter la conversation en elle-même, car les questions peuvent changer à tout moment¹⁷⁸. La nuance est toutefois difficile à saisir en premier lieu. Une employée raconte par exemple que c'est d'abord un réflexe de poser des questions plus techniques, comme la date d'un événement en particulier ou les liens entre deux personnes mentionnées, mais qu'ultimement « Il ne faut pas que j'assume des choses. Il faut que je laisse aller, tu vois ? »¹⁷⁹.

Le rôle des employées durant l'entrevue est ainsi principalement d'écouter la personne en face d'elles. Toutefois, c'est un rôle dont la fonction pourrait de prime abord s'entrecroiser à celle de la thérapie. Pour les employées concernées, la frontière reste primordiale à délimiter. Comme l'admet Marie-Blanche Fourcade, dans cette zone de contact entre elles et les survivant·es ou les donateur·trices, il existe une notion thérapeutique dans leur processus d'écoute¹⁸⁰. Cependant, elle reste claire que ses collègues et elle ne font pas de la thérapie et que leur rôle principal est d'accueillir les objets, les témoignages et le patrimoine qu'ils forment¹⁸¹. Il est d'autant plus important de le souligner pour les donateur·trices et pour elles-mêmes, tandis qu'aucune employée ne détient de formation en psychologie ou en travail social. Comme l'exprime Carel Khoury : « Je dois jouer... pas la psychologue. Je ne prodigue pas de conseils ni rien, mais je dois jouer celle qui

¹⁷⁷ Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

¹⁷⁸ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre). À cet effet, nous pourrions mentionner que nous avons eu la chance d'assister nous-même à l'une des entrevues menées par Sara-Jane Vigneault, durant notre stage, le 5 juillet 2022. L'entrevue était avec un donateur qui avait engagé un processus approfondi de classification d'objets appartenant à sa famille. Avant l'entrevue, Sara-Jane Vigneault s'était déjà entretenue avec lui pour discuter des objets et de cette classification. De fait, l'entrevue servait surtout à avoir un premier aperçu de ce système, des objets et de l'histoire de leurs propriétaires. Durant deux heures, nous avons ainsi pu observer la conservatrice à l'œuvre et pouvons attester de sa méthode puisqu'elle laissait largement le donateur présenter son travail de classement et son histoire, avec seulement quelques petites questions concernant sa vie, sa famille et son système.

¹⁷⁹ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

¹⁸⁰ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

¹⁸¹ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

écoute, celle qui est là pour écouter»¹⁸². Après tout, outre un accompagnement émotionnel durant l'entrevue, il y a une limite à ce qu'elles peuvent offrir. De fait, si elles sentent que cette rencontre peut provoquer une forme de soulagement psychologique pour certains des survivant·es ou des donateur·trices, celle-ci n'est qu'une conséquence positive supplémentaire à leur rôle de base. Comme nous l'exprime Marie-Blanche Fourcade, si elles ne sont pas les actrices qui soigneraient les traumatismes de ces personnes, elles participent tout de même à une certaine forme de réparation¹⁸³.

4.2 Un processus collaboratif : le traitement de l'objet et du témoignage

Comme le décrit Marie-Blanche Fourcade dans son texte pour *Les dossiers de l'OCIM*, la prochaine étape après la prise du témoignage est l'évaluation de la pertinence de l'objet au sein de la collection¹⁸⁴. Cette évaluation se fait toutefois à la lumière de la recherche menée par les employées du département de conservation. Après avoir récolté le témoignage, les employées enclenchent un long processus de traitement du contenu qu'elles ont enregistré — c'est la phase du « après » la prise du témoignage. Un peu comme le mineur qui extrait le diamant de la roche, il doit y avoir un processus de transformation après la récolte et avant d'être vendu en magasin. Le témoignage récolté fonctionne de la même façon ; afin de déterminer de la valeur historique de son contenu, les employées doivent traiter ce dernier. De fait, ce traitement se fait principalement à travers la retranscription de l'enregistrement et à travers la recherche historique.

Parmi les employées interrogées, plusieurs mentionnent qu'elles recherchent spécifiquement un narratif particulier qui leur permettrait d'avoir un fil conducteur précis. D'ailleurs, au sein de la fiche numérique de l'objet, le « narratif » est une clause à part entière. De façon concrète, cette

¹⁸² Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

¹⁸³ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

¹⁸⁴ Fourcade, M-B. (2021), 255. À cet effet, il est important de souligner que cette étape ne se retrouve pas dans le même ordre que celui concernant la collection orale. Effectivement, tandis que la prise de l'entrevue des donateur·trices d'objets vise à déterminer la pertinence de ceux-ci pour la collection, la prise de l'entrevue pour la collection orale constitue plutôt une finalité au processus d'acquisition. À l'occurrence, la série de préentrevues menée par Eszter Andor agit déjà comme une sorte de phase de sélection pour sa collection.

clause comprend le récolement de l'histoire de la famille du ou de la survivant·e (ou de la personne tierce qui a fait une donation). Comme nous l'explique Sara-Jane Vigneault, chaque personne, chaque objet et chaque famille détient son propre narratif, sa propre histoire¹⁸⁵. Reconstituer ces histoires revient alors à les faire joindre ensemble. Dans le cas des objets, reconstituer leur narratif sert surtout à insérer leur histoire (que l'on pourrait apparenter avec le concept de la biographie des objets¹⁸⁶) à celle de leurs propriétaires et de leurs familles. Ce travail se fait autant pour les nouvelles donations, dont le passé est totalement inconnu du Musée, que pour les narratifs qui ont déjà été construits via des donations antérieures. Dans tous les cas, le défi revient à reconstituer ces histoires et, si possible, de les faire joindre ensemble.

Même si elle ne remplissait pas la même fonction professionnelle à l'origine, l'expérience de Carel Khoury ne diffère pas de celle de Sara-Jane Vigneault ou de Marie-Blanche Fourcade lorsque vient le temps de traiter des donations d'objets. À l'occurrence, sa première expérience professionnelle au sein du Musée agit comme un bon exemple à notre démonstration. Archiviste de formation, sa première tâche fut de traiter un fond familial qui appartenait déjà à l'institution. Pour ce faire, elle fit tâche de créer un arbre généalogique de toutes les personnes mentionnées de sorte à bien replacer chacun des objets et des documents dans leurs contextes historiques. Si elle nous souligne en entrevue qu'un fonds d'archive ne fonctionne pas comme une collection muséale, elle nuance que cela lui a permis de reconstituer l'histoire de cette famille dans son ensemble et de placer chaque objet et document dans ce narratif global¹⁸⁷. Couplé ensemble, chaque objet représente ainsi une pièce importante dans un casse-tête complexe.

Naturellement, au centre de tous ces réseaux de différents narratifs se retrouvent les différents témoignages accumulés par le Musée au fil des années. Le témoignage constitue la source d'informations principale de l'histoire familiale du ou de la donatrice et de sa famille. De fait, c'est le témoignage qui donne aussi une force à l'objet qui va au-delà de sa valeur historique. Dans son entrevue, Carel Khoury nous raconte le cas d'une paire de souliers qu'elle reçut de la part d'un donateur. De prime abord, ces souliers ne représenteraient rien de remarquable ; « C'est comme

¹⁸⁵ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹⁸⁶ P Bonnot, T. (2015). La biographie d'objets : Une proposition de synthèse. *Culture et Musées*, 25, 165-183

¹⁸⁷ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

des souliers des années 1950 ! Ça ne me dit rien, tu sais ? Il n’y a pas de marque. Il n’y a rien »¹⁸⁸. À l’aide du témoignage récolté, elle en vint toutefois à découvrir la famille du donateur (« [...] son père qui allait à l’armée, sa mère qui se cachait dans des forêts [...] »¹⁸⁹) et de sa relation avec l’objet (« Lui, il est né dans un [camp de personnes déplacées] et c’est [là-bas] qu’elle a confectionné ses souliers à la main »¹⁹⁰). Le témoignage lui permet aussi d’avoir des anecdotes directement en lien avec l’objet (« Il me disait qu’elle n’aimait pas ces souliers-là parce qu’elle ne les trouvait pas à la mode ! »¹⁹¹). En plus de donner un contexte historique aux souliers, le témoignage lui donne aussi une identité : celle d’un objet confectionné à la main, en pleine guerre, et initialement mal-aimée par son propriétaire.

Finalement, il y a les cas beaucoup plus complexes où les objets donnés n’ont aucun narratif attaché. Bien souvent, ce sont des objets recueillis dans les premières années du Musée par des volontaires ou des bénévoles moins formé·es en muséologie, en histoire orale ou en techniques d’archives. Dans d’autres cas, ce sont aussi des objets donnés par des collectionneur·ses qui n’ont aucun lien direct avec la Shoah ou avec la communauté juive et qui ont été trouvés par le hasard des choses. Marie-Blanche Fourcade désigne ces pièces comme des « objets sans histoire ». À l’occurrence, le défi est des « raccroche [r] avec tout ce qu’on peut », pour citer directement cette dernière. Sans les témoignages qui personnalisent les objets, les employées les traites plutôt selon leurs caractéristiques physiques et selon ce qu’ils peuvent représenter dans l’histoire globale de la Shoah¹⁹². L’histoire racontée via ces objets est donc beaucoup plus impersonnelle. Comme

¹⁸⁸ Entrevue avec C. Houry (2024, 18 janvier).

¹⁸⁹ Entrevue avec C. Houry (2024, 18 janvier).

¹⁹⁰ Entrevue avec C. Houry (2024, 18 janvier).

¹⁹¹ Entrevue avec C. Houry (2024, 18 janvier).

¹⁹² Nous avons déjà mentionné, au chapitre précédent, l’exemple d’une étoile de David dont les employées ne connaîtraient pas l’histoire personnelle. À cet effet, bien que cette étoile demeure un symbole très fort et représente un grand potentiel de médiation, les employées pensent que sa force de médiation ne serait pas aussi impactante si elle n’était attachée à une personne spécifique. À titre anecdotique, nous pouvons également relater un second exemple survenu lors d’une visite récente au Musée à des fins personnelles. Durant celle-ci, il nous a été dit que le Musée avait acquis un nouvel uniforme complet de prisonnier des camps. Si cet uniforme représente une valeur inestimable pour la collection, l’employée n’a pas manqué à exprimer sa peine en soulignant que personne, ni les employé·es ni la personne donatrice, ne connaissait l’identité de son propriétaire original.

l'explique Sara Juneau, cela rend les choses beaucoup moins intéressantes pour la conservation ou la médiation :

Donc, tu vas avoir un verre qui date de 1932. D'accord, nous avons une date... mais au-delà de ça ? Tu auras beaucoup plus d'impact si tu sais l'histoire de ce verre-là. Si c'est un objet qui n'a pas d'histoire (surtout ici où ce sont des objets du quotidien, comme des vêtements), tu ne vas pas le présenter juste comme ça. C'est vraiment important d'avoir tout ton narratif [...].¹⁹³

Pour Sara-Jane Vigneault, ces cas représentent un manque pour la mémoire des survivant·es. Comme elle l'exprime, à savoir ce qui explique ce manque d'informations : « Nous on est tout le temps avec le point d'interrogation »¹⁹⁴. De fait, elle se fait un point d'honneur que le traitement qu'elle fait des témoignages, durant la retranscription ou durant la recherche historique, se fait en concertation avec le ou la donatrice. Au-delà de la prise initiale du témoignage s'enclenche un dialogue qui peut durer de la retranscription originale jusqu'à des années plus tard lorsque celle-ci est revisitée. En effet, la conservatrice nous indique qu'elle n'hésite pas à recontacter un·e donateur·trice pour une question ou une précision si jamais elle relie la fiche d'un objet ou un témoignage et qu'elle note des inconsistances ou des flous techniques. La préoccupation de Sara-Jane Vigneault est évidemment partagée par toutes les autres employées. De fait, respecter toutes les histoires, nouvelles comme anciennes, dans la création des narratifs est une prérogative générale. Engagée plus récemment dans son rôle, Carel Khoury abonde tout de même dans le même sens que sa collègue. Du moment que le témoignage est pris, selon elle, il s'enclenche un dialogue qui va s'étaler sur le long terme¹⁹⁵. Que ce soit pour donner un autre objet, pour communiquer des informations, produire de nouveaux témoignages ou simplement pour visiter l'institution, il est attendu que le lien entre le ou la donatrice se poursuit des années dans le futur. Comme l'exprime Marie-Blanche Fourcade, la relation entre l'institution et ses donateur·trices ne s'arrête pas au moment de la donation :

Moi, c'est la petite phrase que je sortais toujours avec un petit sourire. Parce que les gens me disent « Eh bien je suis contente de vous avoir rencontré ! » et je leur dis « Mais attendez, vous comprenez qu'en venant ici et en nous donnant quelque chose, on

¹⁹³ Entrevue avec S. Juneau (2024, 18 janvier).

¹⁹⁴ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

¹⁹⁵ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

entame une relation à long terme ensemble. » C'est toujours ça : c'est du *long-term relationship with me and with the Museum*, « et quand ce ne sera pas moi, ce sera quelqu'un d'autre. »¹⁹⁶

Ce long processus de recherche historique qui demande à la fois de se plonger dans les archives, dans les travaux scientifiques ou dans la consultation avec les donateur·trices et leurs familles rentre dans ce que nous voyons comme une mise en valeur de l'objet, des témoignages et de leur héritage mémoriel. Avant même que l'objet soit formellement accepté dans la collection, il se fait un long travail de soigner cette mémoire. Cette mise-en-valeur se fait ainsi en-dehors des cadres d'inclusion d'un objet ou non ; le processus de recherche et de consultation mené par les employées reste le même dans les deux cas. Prendre soin de ces objets, pour reprendre les mots employés par Marie-Blanche Fourcade durant notre rencontre, constitue ainsi la première facette formelle de la mise en conservation de la mémoire des survivant·es. Dans le cas où le don est accepté, le témoignage recueilli et les narratifs construits rejoignent un spectre beaucoup plus large à l'intérieur de la collection. Même dans le cas contraire, dans l'éventualité que l'objet soit refusé par le comité d'acquisition du MHM, le travail de mise en soin reste commis et demeure au sein du donateur·trice et de sa famille¹⁹⁷. En dehors de ses propres objectifs d'acquisition, c'est ainsi un legs important que l'institution fait à une communauté. Toutefois, le travail de mise en valeur ne s'arrête pas durant l'acquisition. Des années durant, la relation entre les employées et les donateur·trices continue et est menée de différentes façons. À ce sens, nous en venons avec la deuxième facette de la mise en conservation de la mémoire des survivant·es : son traitement au fil des années.

4.3 Rendre service : une conservation en mesure de sa relation à long terme

Si les témoignages et les objets sont interreliés, c'est parce qu'ils aident à constituer les mémoires de personnes aujourd'hui disparues. Alors que la prise de ces témoignages et l'inclusion des objets dans la collection entrent tous deux dans un processus de construction de cette mémoire, nous pensons que leur traitement ultérieur au sein des collections est également une manière de

¹⁹⁶ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

¹⁹⁷ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

l'entretenir. Au cœur de ce traitement se trouve la relation entretenue entre l'institution et sa communauté, qui constitue le pilier de cette conservation de la mémoire.

Plusieurs des employées interrogées définissent le MHM comme un musée communautaire avant tout. Elles soulignent ainsi que l'un de leurs rôles principaux est de servir du mieux qu'elles le peuvent la communauté juive et les survivant·es en particulier. Comme nous l'avons déjà mentionné, la relation entre les employées et ces derniers tend à perdurer, et il est très courant qu'un·e donateur·trice revienne pour soutenir l'institution dans un projet ou un autre. En parallèle, les employées restent également au service des donateur·trice et de leurs familles au-delà de l'accueil d'un nouvel objet. Entretenir ces relations est, pour les employées du MHM, une façon de préserver non seulement la mémoire des survivant·es, mais aussi de la maintenir dans le temps.

Nous avons déjà évoqué que plusieurs des employées n'hésitent pas à contacter d'ancien·nes donateur·trices pour poser des questions ou demander plus d'informations concernant un objet ou un témoignage donné. Toutefois, les employées du Musée accueillent aussi, à l'occasion, d'autres membres de la communauté pour les épauler dans leur travail. Ainsi, depuis quelques mois, une descendante de survivant·es travaille chaque semaine dans la réserve pour traiter son propre fonds familial. Étala sur plusieurs boîtes et accumulé depuis de nombreuses années à travers plusieurs personnes, ce fonds constitue une part majeure de la collection du MHM. Avec la supervision partielle d'une employée, cette bénévole passe en revue chaque document, chaque photo et chaque objet pour les cataloguer. Comme l'explique Marie-Blanche Fourcade, le bénéfice est alors mutuel : outre les apports habituels pour les collections du Musée, cette personne approfondit ses propres connaissances sur son patrimoine familial¹⁹⁸. Cette relation va plus loin, toutefois. Au courant de ses recherches parmi les fonds, la bénévole se rend compte que certains objets n'auraient jamais dû être donnés au Musée pour commencer. En réponse, il a été entendu qu'elle dresserait une liste de ces objets, et que la direction procéderait au retrait de ceux-ci des collections. Pour Marie-Blanche Fourcade, ce choix ne fut pas difficile, considérant la nature très personnelle de certains de ces objets. Il devenait alors évident qu'il serait plus intéressant pour tout le monde de procéder ainsi.

¹⁹⁸ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

Pour l'institution, la gestion de la collection doit se faire en tenant en compte des demandes de la communauté. À cet effet, s'il arrive qu'une demande puisse contrevenir aux grands principes muséologiques de la conservation, l'important est de renforcer les liens entre l'institution, la collection et la communauté — au risque de faire tordre certaines conventions dans le domaine. Nous avons deux exemples.

Dans le premier exemple, Marie-Blanche Fourcade nous raconte que lors du vernissage d'une exposition temporaire à laquelle le MHM avait prêté des objets, une survivante avait exprimé un malaise lorsqu'elle vit son objet exposé dans un autre musée. Bien qu'il ait été impossible de retirer son objet de l'exposition, il a été entendu que la survivante aurait un accès privilégié pour visiter l'exposition autant de fois qu'elle le souhaitait pour voir son objet. Après la fin de l'exposition, il a été décidé en interne que cet objet ne serait plus exposé en dehors du MHM tant que la survivante serait encore parmi eux¹⁹⁹.

Dans le deuxième exemple, Carel Khoury nous raconte avoir reçu une femme qui avait assemblé un album photo contenant plusieurs images de sa famille immédiate et éloignée, qu'elle souhaitait donner au Musée. Le problème était qu'elle ne détenait aucune information sur certaines des photos ou sur certaines des personnes représentées — une situation qui contredisait les politiques d'acquisition du département. En revanche, la donatrice insistait pour que son album soit accepté dans son intégralité. Comprenant la signification émotionnelle de cette donation pour elle, Carel Khoury a décidé de procéder différemment. Après en avoir discuté avec Marie-Blanche Fourcade, il a été décidé que le Musée accepterait l'album en tant que tel comme objet, avec la mention qu'il contient plusieurs photos à l'intérieur. Indirectement, toutes les photos seraient ainsi intégrées à la collection du Musée, répondant ainsi aux souhaits de la donatrice²⁰⁰. « [...] l'émotionnel joue beaucoup dans notre décision, quelquefois »²⁰¹, comme elle nous l'expliqua.

Toutefois, plutôt qu'une simple réaction émotionnelle, nous le percevons comme un geste qui reflète les intérêts des membres de la communauté avant ceux du Musée. Des gestes similaires sont

¹⁹⁹ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

²⁰⁰ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

²⁰¹ Entrevue avec C. Khoury (2024, 18 janvier).

courants dans la pratique des employées interrogées. Une histoire qui est revenue fréquemment durant nos entrevues est celle où la même survivante, mentionnée précédemment, avait demandé que son objet puisse lui être prêté pendant quelques jours pour une activité à l'extérieur de l'institution. Le prêt a impliqué plusieurs transports, au moins une nuit à l'extérieur du bâtiment et différentes manipulations tout au long de la période. Bien qu'il y ait eu quelques petites craintes concernant l'intégrité physique de l'objet, comme l'a exprimé Sara Juneau, l'important reste la satisfaction de la donatrice :

[...] c'est elle qui nous l'a donné. Donc, on l'emballer comme il faut et on fait quand même une entente simplifiée pour dire que cet objet est sorti de la collection pour tant de temps, va nous revenir et ils vont quand même en prendre soin. Mais, on ne va pas les interdire de prendre ces objets-là. Il faut que ces objets puissent vivre encore.²⁰²

La dernière phrase est significative pour montrer comment cette approche bénéficie à la vitalité de la collection. Au-delà des sphères de la médiation muséale, faire sortir cet objet donne l'opportunité à une membre de partager son histoire et de faire perdurer sa mémoire et celles de ses proches disparu·es. Pour l'équipe, la mission est ainsi d'accommoder le projet de cette survivante le plus possible pendant la durée du prêt. Comme l'explique Marie-Blanche Fourcade :

[...] ce qui est important c'est [qu'elle] puisse autant que possible, se sentir encore propriétaire moralement de [son objet]. [...] Parce que, si c'est ça qui la rend heureuse sincèrement, puis qu'on lui fait confiance, évidemment, puis que c'est quand même cadré, alors pourquoi je ne peux pas lui laisser cette joie-là ? [...] Mais, tu sais, quelque part, ce n'est pas le bien-être de [l'objet] qui me préoccupe le plus, même si mon travail est d'en prendre soin. Ce que je trouve important est de pouvoir [lui] permettre [...] de vivre ce moment-là. Puis, le risque qui a à prendre, il est vraiment mineur par rapport au bien fait de la chose.²⁰³

Dans un autre exemple, Marie-Blanche Fourcade nous raconte qu'une dame avait entamé le processus de donner quatre cartes au Musée. À l'origine, ces cartes avaient été obtenues par la donatrice dans le but principal de les donner à l'institution. Cependant, au moment de la donation, elle hésita. Malgré la paperasse déjà remplie, il fut alors attendu que le don deviendrait partiel et que la dame pourrait garder une partie des cartes pour sa famille et pour elle. Pour Marie-Blanche

²⁰² Entrevue avec S. Juneau (2024, 18 janvier).

²⁰³ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

Fourcade, à des fins de médiation, « ce qui [comptait], ce n'est pas d'avoir les quatre cartes. Ce qui [comptait], c'est d'avoir une carte et de pouvoir raconter l'histoire »²⁰⁴. Il était donc tout aussi important que la donatrice puisse conserver le nombre de cartes souhaité pour qu'elle puisse les transmettre à sa famille²⁰⁵.

Cet exemple nous amène à notre deuxième point. À travers cette relation, une autre se construit : celle entre les employées et l'objet. Lorsque Marie-Blanche Fourcade nous raconte ce dernier exemple, elle admit avoir développé un attachement envers ces cartes et ce qu'elles représentaient pour la donatrice, « même si ça ne faisait pas longtemps qu'elles étaient [au Musée] »²⁰⁶. Plusieurs employées ont exprimé qu'elles considèrent leur fonction comme celle de garder et de prendre soin des objets de la collection. Bien que cela soit tout à fait naturel, il est intéressant de noter les termes employés, qui reflètent un attachement émotionnel envers les objets et les personnes qu'ils représentent : « [...] prendre soin de ces objets comme si c'était les miens »²⁰⁷.

Plusieurs facteurs contribuent à la construction d'un attachement envers un objet, et il est impossible de décrire toutes les formes que ces relations peuvent prendre dans le cadre de cette recherche. En revanche, un caractère récurrent est la dimension personnelle des objets à travers leur histoire et leur témoignage. Comme l'exprime Marie-Blanche Fourcade, parfois, la force de l'objet ne réside pas dans sa constitution, mais dans l'histoire qu'il porte, ce qui engendre un attachement personnel plus profond²⁰⁸. Sara Juneau incarne une position intéressante en raison de son poste au sein du Musée. En tant que technicienne, elle est placée à la toute fin du processus de donation d'un objet et n'est que très rarement en contact direct avec les survivant·es ou les donateur·trices. Cependant, elle entretient une relation très forte avec eux et elles du fait de son contact constant avec leurs objets :

Parce que je rentre toute l'information dans la base de données. Carel va faire tout le dossier, mais moi je vais prendre ses infos et je vais les placer aux bonnes places dans

²⁰⁴ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

²⁰⁵ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

²⁰⁶ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

²⁰⁷ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

²⁰⁸ Entrevue avec M-B. Fourcade (2024, 9 janvier).

la base de données. Je vais prendre la photo, je vais le manipuler, le nettoyer, lui faire une boîte et un emballage. Je manipule beaucoup ces objets-là. Puis, je prends conscience de tout le contexte qui vient avec parce que je rentre les informations, même si je n'ai pas croisé ou rencontré la personne en tant que telle.²⁰⁹

Elle se retrouve parfois dans des situations où elle connaît très bien le ou la donateur·trice, mais cette connaissance n'est pas réciproque. Ou encore, même si elle a pu rencontrer ces personnes, elle admet qu'elle fait davantage d'associations entre le nom d'un·e survivant·e et les objets donnés, plutôt qu'entre leur nom et leur visage²¹⁰.

D'une certaine façon, l'expérience de Sara Juneau illustre bien comment les survivant·es, leurs objets et leurs témoignages sont interconnectés pour représenter leur mémoire. Il n'y a pas de lien linéaire entre ces éléments ; au contraire, chacun aide à représenter l'autre, et vice-versa. Le ou la survivant·e confère une identité à son objet à travers son témoignage, tandis que l'objet représente également son ancien propriétaire et donne vie au témoignage. Finalement, ce dernier est ce qui nourrit les deux premiers et assure leur pérennité dans le spectre mémoriel.

4.4 Une transmission qui perdure sur le temps

De l'accueil d'un nouvel objet dans les collections jusqu'à son arrivée dans les réserves (physiques et numériques), la démarche est longue et passe par plusieurs personnes. Ainsi, le processus de transmission de la mémoire des survivant·es, tels que décrits par les historien·nes Henry Rousso, Enzo Traverso, Annette Wieviorka et Peter Novick, qui passait autrefois à travers les familles, se développe vers un nouvel espace : celui des musées. Au MHM, la conservation de la mémoire des survivant·es et, par extension, des disparu·es, débute dès la prise du témoignage. Que ce soit par la donation d'un objet physique ou d'un ajout pour la collection orale, la prise du témoignage procède de la même manière par les employées. À travers une écoute active, le témoignage sert à recueillir le plus d'informations possible sur l'histoire de la personne qui parle, sur sa famille et sur ses

²⁰⁹ Entrevue avec S. Juneau (2024, 18 janvier).

²¹⁰ Entrevue avec S. Juneau (2024, 18 janvier).

objets. De surcroît, ils sont la base de ce qui constitue les objets et leurs identités, sans mentionner qu'ils constituent aussi intégralement la collection orale.

La prise du témoignage coïncide aussi avec le commencement d'une relation à long terme entre les employé·es du Musée et ses donateur·trices. Pour plusieurs d'entre eux et elles, cette relation perdure jusqu'à la donation finale de l'objet et sert principalement dans le traitement du témoignage. Celui-ci est alors peaufiné et retravaillé afin de s'assurer de renforcer sa valeur historique pour le futur. Cette étape constitue ainsi le moment où un narratif — une identité — est construit autour de l'objet. En d'autres mots, c'est le moment où l'objet, à travers le témoignage, est infusé de l'histoire de ses propriétaires — présent·es et passé·es. Selon nous, cette étape constitue la première facette de la mise en conservation de la mémoire.

La seconde facette se retrouve lorsque l'objet est accueilli au sein des murs de l'institution. Plus que de simplement procéder à sa préservation ou à sa restauration, cette conservation se base surtout sur son utilisation. Sa conservation passe ainsi presque intégralement dans la gestion des collections et dans la façon dont les employées décident de garder les objets disponibles pour la communauté. La relation enclenchée durant la prise du témoignage continue alors au-delà de la donation et prend forme sous différentes façons. Que ce soit en octroyant des prêts, en acceptant des objets hors-norme ou les laissant aux familles, les employées du MHM se donnent un devoir de les rendre les plus disponibles possibles. L'objectif ultime est alors d'assurer le traitement continu de la mémoire de ces personnes, qu'il soit fait au sein de l'institution ou au sein des familles.

CONCLUSION

Lors d'une visite de courtoisie effectuée dans les derniers moments de la rédaction de ce travail dirigé, Sara Juneau nous montra une grande étagère abritant plusieurs objets. Bien que la couverture protectrice en Tyvek nous empêchât de distinguer tous les objets à l'intérieur, la technicienne nous expliqua qu'ils provenaient tous de donateur·trices dont les familles sont encore en contact avec le Musée. Ainsi, en vue de la construction du nouveau bâtiment, l'intention est de rendre ces objets accessibles à ces personnes en les disposant dans une pièce spéciale. À cet effet, une telle mesure est déjà mise en place de manière informelle, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Plus récemment, les employées du département de conservation et d'expositions ont également permis à la petite-enfant d'une donatrice d'entrer en contact direct avec l'un de ses objets donnés²¹¹. Lorsque le Centre Commémoratif de l'Holocauste Montréal fut fondé en 1979, ce fut en partie en réponse à un contexte plus large où l'antisémitisme et le négationnisme revenaient en force dans la sphère publique. Des décennies plus tard, alors que plusieurs événements antisémites sont rapportés dans les grands médias, force est de constater que la mission du Musée reste plus pertinente que jamais. La construction d'un nouvel édifice et l'augmentation des activités pour la communauté et le grand public tombent ainsi à point.

En dehors de la haine, la fondation de l'institution coïncida également avec le moment où les survivant·es établi·es au Canada commencèrent à témoigner de plus en plus de leurs expériences en Europe et en Afrique du Nord durant la Deuxième Guerre mondiale. Après une certaine période de refoulement où la transmission des témoignages était moins fréquente et où l'imaginaire de la Shoah n'avait pas encore percé la conscience populaire, différents événements circonstanciels furent nécessaires pour que l'anamnèse puisse survenir. Encouragés par le contexte social des années 1970, les survivant·es purent ainsi se construire une identité au sein de la société en assumant leurs vécus avant leur immigration au Canada. Que ce soit au sein de leurs familles ou dans des institutions, les survivant·es furent plus enclin·es à raconter leurs histoires.

²¹¹ Musée de l'Holocauste Montréal [@museeholocauste]. (2024, 20 février). *Daisy Gross n'était qu'une enfant pendant l'Holocauste, et sa précieuse poupée, qu'elle appelait Toniczka, lui a tenu compagnie* [Photographie]. Instagram. https://www.instagram.com/p/C3ktTDBChBo/?img_index=1

Parallèlement, les chercheur·es au sein des disciplines historiques et muséologiques se développèrent ils et elles aussi pour travailler avec ce type de source. En histoire, le développement de l'histoire orale en tant que méthode de recherche permit d'affiner davantage la prise du témoignage, ainsi que son utilisation en tant que source première. En muséologie, le témoignage obtint de plus en plus une place importante au sein des musées-mémoriaux. En termes de médiation, le témoignage est devenu un outil important pour recréer des environnements particuliers ou pour redonner une vie aux objets exposés.

Le résultat fut ainsi la fondation du Centre Commémoratif de l'Holocauste Montréal. À sa fondation, le Centre n'était pas aussi organisé qu'il l'est aujourd'hui, mais son objectif de mobiliser la mémoire de la communauté survivante est resté similaire. À travers des projets commémoratifs et éducatifs, les survivant·es furent appelé·es à témoigner pour se souvenir à la fois de leurs disparu·es et de leurs propres expériences. Cela n'a pas changé au fil des années, alors que le Centre s'est développé et s'est professionnalisé. Les changements sont plutôt venus des méthodes des employé·es du Centre (et plus tard, du Musée) pour recueillir et utiliser les témoignages. Inspiré·es par les derniers avancements en histoire orale ou en muséologie, les employé·es ont su affiner leurs politiques et leurs approches professionnelles pour mieux mettre en valeur la place du témoignage dans l'institution. Tout cela, bien entendu, s'est fait en travaillant conjointement avec la communauté à différents niveaux : administratif, commémoratif, éducatif et, bien sûr, en termes de collectionnement. Les témoignages des survivant·es, et par extension, leur patrimoine, s'en trouvent ainsi renforcés.

Comme nous l'avons vu au troisième chapitre, les témoignages au sein du Musée occupent deux fonctions particulières. Dans la collection orale, le témoignage sert principalement à des fins de médiation, sans ignorer sa valeur pour la recherche historique. Filmé avec une équipe de production et enregistré de façon professionnelle, il est attendu que ces témoignages sont montrés au grand public. Le support est alors largement visuel, pouvant être diffusé à la fois au sein d'une exposition ou en ligne. Leur force de médiation réside dans leur capacité à transmettre directement les émotions du ou de la témoin au membre du public. « Tu regardes les gens, tu écoutes la voix qui se brise, tu regardes les larmes dans les yeux, comment ça peut ne pas être émotionnel ? »²¹²,

²¹² Entrevue avec E. Andor (2023, 1^{er} décembre).

explique Eszter Andor. À l'opposé, les témoignages pour la collection d'objets servent surtout de références. Récoltés durant le processus de donation d'un nouvel objet, ces témoignages ne sont généralement pas présentés au grand public et servent plutôt de références pour les employé·es dans leur travail. Moins axés sur le récit personnel du ou de la donateur·trice (à moins qu'il ou elle ne soit un·e survivant·e), ces témoignages se concentrent surtout sur l'histoire familiale et sur l'histoire des objets donnés au MHM.

Malgré leurs fonctions différentes, les deux types de témoignages servent un même objectif : donner vie à un patrimoine qui a failli être effacé. Que ce soit en visualisant un·e survivant·e dans son salon ou un objet dans une exposition, les deux sont portés par un témoignage, une histoire, qui leur confère une signification plus large. En effet, on observe une approche très similaire dans l'intention de collecte de ces deux types de témoignages. De façon informelle, l'ensemble des employées interrogées semblent s'accorder sur la manière de recueillir le témoignage d'un·e donateur·trice : avec une écoute active, patiente et centrée sur le récit. Les grands faits historiques ne sont donc pas autant recherchés que l'interprétation personnelle du ou de la donateur·trice par rapport à son histoire personnelle, à l'histoire de sa famille ou à celle des objets.

La phase de conservation vient après que le témoignage a été reçu et englobe tout son traitement par les employées. La recherche historique, la recherche dans les collections, la révision et la communication soutenue avec le ou la donateur·trice sont autant de facettes du traitement du témoignage, visant à le préserver pour la postérité. En effet, après sa prise initiale, le témoignage est longuement travaillé afin de refléter le mieux possible les réalités transmises d'une personne à une autre : sa réalité historique, mais aussi sa réalité émotionnelle. La deuxième facette de la conservation mémorielle se manifeste dans la gestion des témoignages et des objets. Le Musée et ses employé·es sont principalement au service de la communauté, et leurs pratiques dans la gestion des collections reflètent cette philosophie. Que ce soit durant le processus de donation ou durant l'entretien des collections, les survivant·es et leurs familles sont fréquemment mobilisé·es par les employées du département de conservation afin de favoriser le bien-être de la collection. La santé de cette dernière est ainsi intrinsèquement liée avec celle de l'héritage de la Shoah au sein de la communauté. En effet, pour assurer la transmission de cet héritage, les employées du département de conservation travaillent étroitement avec la communauté pour rendre accessible la collection et, par extension, les mémoires de ses membres.

Pour elles, cette collaboration rentre dans l'optique de rendre service à toute une communauté. À ce sens, « rendre service » a des connotations très large qui dépassent l'acquisition ou la conservation d'un objet. Après tout, plusieurs des personnes qui enclenchent le processus de donation finissent par ne pas le finir. Toutefois, ce n'est pas une perte pour le Musée alors que plusieurs de ces donateur·trices potentiel·les peuvent en soutirer quelque chose de mieux : des informations qu'ils ou elles n'avaient pas précédemment, des ressources supplémentaires ou simplement le soulagement d'avoir partagé leur patrimoine personnel. Pour les employées interrogées, c'est simplement de faire en sorte que la personne qui contacte le Musée s'en sorte mieux par après.

En discutant avec les employées du MHM, nous nous sommes rendus compte qu'aucune pratique formelle ou écrite n'encadre la prise en charge de ce type de patrimoine mémoriel. Toutefois, des constantes philosophiques et professionnelles existent d'une employée à l'autre et reflètent une culture plus large au sein du Musée. Si, en tant que cheffe du département, Marie-Blanche Fourcade semble effectivement influencer les approches professionnelles de ses employées (à l'exception d'Eszter Andor, qui agit en partie de manière autonome), il est important de souligner que la philosophie du département s'aligne directement avec celle de l'institution depuis sa fondation. Après tout, comme nous l'exprime Audrey Licop :

[la représentation des survivant·es] est imprégné dans la culture du Musée parce que ce sont nos fondateurs donc on doit garder leur voix et leurs perspectives [...] Ça, c'est quelque chose qui est extrêmement important dans l'histoire de la muséologie de l'Holocauste. C'est quelque chose dont on est conscient depuis toujours. Et je pense que pour des gens comme moi qui ont étudié le sujet depuis l'université, d'avoir cette perspective-là, c'est ce qui fait que notre institution soit notre institution. C'est son identité. C'est sa vision. Ce qu'elle dit au public, c'est l'histoire de l'Holocauste à travers les yeux des survivants. Donc, c'est sûr que c'est quelque chose qui ne peut pas changer, qui est important et dont on est conscient de l'importance depuis le début.²¹³

En 2020, le muséologue François Mairesse soulignait que l'une des facettes du patrimoine immatériel est que « son mode de transmission passe de génération en génération et est continuellement recréé »²¹⁴. Les témoignages oraux répondent précisément à ce critère : ils sont

²¹³ Entrevue avec A. Licop (2023, 11 décembre).

²¹⁴ Mairesse, F. (2020). La muséologie comme patrimoine immatériel. *ICOFOM Study Series*, 48(1), 60.

transmis d'une personne à une autre dans le but d'en assurer la préservation et sont constamment recréés au fil de ces transmissions²¹⁵. Si les barrières physiques de notre monde établissent des distinctions claires sur les méthodes de conservation adoptées par les employées, nous pensons que leurs approches sont suffisamment similaires pour ne pas faire de distinction entre ce qui constitue le matériel et l'immatériel de leurs collections. À cet égard, nous croyons que ces formes de récréation se traduisent à la fois dans les pratiques matérielles et immatérielles des employées, car bien qu'ils ne soient pas eux-mêmes des témoignages, la grande majorité des objets du MHM sont accompagnés du témoignage d'un·e donateur·trice. Ces témoignages sont des éléments essentiels dans la collecte d'informations sur les objets et confèrent à ceux-ci une valeur qui va au-delà de la valeur historique. En ce sens, le témoignage fait partie intégrante de chaque objet associé, et les employées interrogées ne semblent pas faire de différence lorsqu'elles considèrent l'un ou l'autre pour leur travail. La muséologue Ariane Blanchet-Robitaille évoquait, dans un texte publié en 2012, que le témoignage risquait de changer au fil des années, modifiant ainsi sa valeur initiale. Si nous partageons ses observations, nous voyons ce changement plutôt comme un processus normal qui s'inscrit dans l'approche plus large de la conservation. Après tout, comme pour n'importe quel objet, l'important est de récolter le plus d'informations possible et de départager ensuite le reste. À cet égard, nous citons en exemple Sara-Jane Vigneault concernant ces défis : « Parfois c'est difficile, mais ça fait partie du travail »²¹⁶.

²¹⁵ Pour expliquer ce phénomène de récréation, la muséologue Ariane Blanchet-Robitaille accordait que la prise du témoignage en tant que tel était figé dans le temps, mais que celui-ci pouvait changer de différentes façons : « Cette même personne en fera un tout autre récit lorsque la même tâche lui sera demandée des années plus tard. Non seulement aura-t-elle vécu de nouveaux événements, mais la sélection des épisodes de sa vie sera probablement différente », cité dans Blanchet-Robitaille, A. (2012), *Le mentefact au musée : la mémoire mise en scène. Muséologies. Les cahiers d'études supérieures*, 6(1), 60. En histoire orale, comme nous l'avons vu au premier chapitre, cette dimension est largement explorée et n'est pas vue comme un détriment. Au contraire, comme l'explique l'historienne Alistair Thomson, ces distorsions sont aussi valides que n'importe quelle autre partie du témoignage tandis qu'elles révèlent les façons dont le ou la témoin se remémore de ses propres expériences avec les années ; pour en savoir plus : Thomson, A. (2011). *Memory and Remembering in Oral History*. Dans D. A. Ritchie (dir.). *The Oxford Handbook of Oral History*. Oxford University Press, 77-95. Pour différentes raisons, le Musée de l'Holocauste ne peut se permettre de collectionner plusieurs fois les mêmes témoignages au cours des années ; ce n'est pas par choix, plutôt que par la possibilité des choses. Toutefois, nous pourrions évoquer que les modulations évoquées par Mairesse peuvent se retrouver sous différentes autres formes : via des recherches historiques, via des expositions, via des activités éducatives, via des commémorations, etc. Sous ces formes, le contenu du témoignage est alors repris et modifié pour des objectifs différents que lors de sa prise initiale.

²¹⁶ Entrevue avec S-J. Vigneault (2023, 28 novembre).

Qu'est-ce donc, finalement, la conservation mémorielle ? Et comment peut-on la définir ? La conservation mémorielle est un processus de préservation qui, dans ses pratiques, ne diffère pas des autres formes de préservation d'un objet. En reprenant la définition du *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, la conservation est tout ce qui comprend la conservation préventive, la restauration et la gestion des collections²¹⁷. En ce sens, la dynamique métaphysique de la mémoire des survivant·es n'empêche pas ces pratiques : la mémoire est conservée parce qu'elle est traitée, restaurée, entretenue et transmise. La particularité, cependant, réside dans la nécessité d'impliquer les personnes à l'origine de cette mémoire. Après tout, une mémoire ne peut être entretenue sans son témoin. Ainsi, si nous devons tenter une première ébauche d'une définition, elle serait celle-ci :

La conservation mémorielle est l'acte de récolter, de répertorier et de traiter les souvenirs d'un individu à partir d'un témoignage et d'objets offerts à une institution muséale. De surcroît, cette mémoire peut être nourrie à la fois par une seule donation que par plusieurs autres recueillies au fil des années. Substance dynamique, la mémoire récoltée est constamment en évolution et reflète chaque nouvelle addition ou retrait dans la collection, que ce soit au niveau des objets ou des témoignages oraux. Au-delà du témoin initial, la mémoire préservée s'inscrit dans un patrimoine plus large qui influe sur son traitement initial, tant au moment de sa collecte que dans le futur. Étroitement liée avec l'individu·e-témoin et ses descendant·es, l'acte de conservation commis par un·e professionnel·le prend en considération toutes ces personnes et tous les moments depuis sa collecte.

²¹⁷ Bergeron, Y. (2011). Préservation. Dans A. Desvallées et F. Mairesse (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie* (p. 453-471). Armand Colin, 454.

BIBLIOGRAPHIE

- Abrams, L. (2010). *Oral History Theory*. Routledge.
- Arnold-De Simone, S. (2013). *Mediating Memory in the Museum: Trauma, Empathy, Nostalgia*. Palgrave Macmillan.
- Bergeron, Y. (2022). Préservation. Dans F. Mairesse (dir.), *Dictionnaire de muséologie*. Armand Colin.
- Bergeron, Y. (2011). Préservation. Dans A. Desvallées et F. Mairesse (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie* (p. 453-471). Armand Colin.
- Bialystok, F. (2010). *Delayed Impact: The Holocaust and the Canadian Jewish Community*. McGill-Queen's University Press.
- Blanchet-Robitaille, A. (2012), Le *mentefact* au musée : la mémoire mise en scène. *Muséologies. Les cahiers d'études supérieures*, 6(1), 55-75.
- Bonnot, T. (2015). La biographie d'objets : Une proposition de synthèse. *Culture et Musées*, 25, 165-183.
- Bordeleau, J.-L. (2022, 14 juin). *Les Québécois s'avouent ignorants de l'Holocauste plus que les Canadiens*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/722871/les-quebecois-s-avouent-ignorants-de-l-holocauste-plus-que-les-canadiens>
- Crête, J. (2009). L'éthique en recherche sociale. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (p. 287-307). Presses de l'Université du Québec.
- Dawson, T. (2024, 7 juillet). *One-quarter of Canadians believe the Holocaust is exaggerated: poll*. The National Post. <https://nationalpost.com/news/holocaust-poll-canada>
- De Jong, S. (2019). *Witness as Objects: Video Testimony in Memorial Museums*. Berghahn Books.
- Descamps, F. (2005). *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*. Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.
- Diner H. (2009). *We Remember With Reverence and Love: American Jews and the Myth of Silence After the Holocaust, 1945-1962*, New York University Press.
- Edkins, J. (2003). *Trauma and the Memory of Politics*. Cambridge University Press.

- Ehrenreich, R. M. et Klinger, J. (2013). War in Context: Let the Artifacts Speak. Dans W. Muchitsch (dir.), *Does War Belong in Museums? The Representation of Violence in Exhibitions* (p. 145-154). Transcript.
- Fourcade, M-B. (2021). Quand la collection fait communauté. Le processus de don (et ses effets) au Musée de l'Holocauste Montréal. Dans E. Maczek et A. Meunier (dir.), *Des musées inclusifs : engagements, démarches, réflexions* (p. 251-261). Les Dossiers de l'OCIM.
- Fourcade, M-B. et Shaulis, A. (2018). Commémorer, faire valoir ses droits, sensibiliser les décideurs : plongée dans les archives des années 1960 du Musée de l'Holocauste Montréal. *Canadian Jewish Studies/Études juives canadiennes*, 26, 193-199.
- Giberovitch, M. (1988). *The Contributions of Montreal Holocaust Survivor Organizations to Jewish Communal Life* [Mémoire de maîtrise, Université McGill]. eScholarship.
- La Presse canadienne (2024, 30 mai). *Des impacts de balles trouvés sur une école juive du quartier Côte-des-Neiges*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2024808/attaques-incendiaires-religion-synagogue-juif>
- La Presse canadienne (2023, 7 novembre). *Le SPVM enquête sur deux engins incendiaires lancés sur des établissements juifs*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2024808/attaques-incendiaires-religion-synagogue-juif>
- Lambie, R. (2019). Putting a Face to a Name: Using Recorded Survivor Testimony in the Permanent Exhibitions at the Montreal Holocaust Museum and Yad Vashem [Travail dirigé, Université du Québec à Montréal]. Archipel.
- Larin, V. et Bérubé, N. (2023, 9 novembre). *Deux écoles juives visées par des coups de feu*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2023-11-09/montreal/deux-ecoles-juives-visees-par-des-coups-de-feu.php>
- Legault, J-B. (2023, 20 décembre). *Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal : Début des travaux de construction*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-12-20/nouveau-musee-de-l-holocauste-de-montreal/debut-des-travaux-de-construction.php>
- Mairesse, F. (2020). La muséologie comme patrimoine immatériel. *ICOFOM Study Series*, 48(1), 59-75.
- Mazeau, G. (2020). *Histoire*. Anamosa.
- Meunier, A. Luckerhoff, J. et Guillemette, F. (2020). Les entretiens inductifs en muséologie. Dans M.-S. Poli (dir.). *Chercheurs à l'écoute. Méthodes qualitatives pour saisir les effets d'une expérience culturelle* (p. 31-46), Presses de l'Université du Québec.
- Moisan, S. et Licop, A. (2013). La guerre peut-elle faire l'histoire au musée ? La Seconde Guerre mondiale, entre morale et histoire, au Musée canadien de la guerre d'Ottawa

- et au Musée Commémoratif de l'Holocauste à Montréal. Dans J. Mary et F. Rousseau (dir.). *Entre Histoires et Mémoires. La guerre au Musée. Essais de Muséohistoire (2)* (p. 235-246), Michel Houdiard Éditeur.
- Musée Holocauste Montréal. (2023). *Rapport annuel 2022-2023*. MHMC.
- Musée Holocauste Montréal. (2022). *Rapport annuel 2021-2022*. MHMC.
- Musée Holocauste Montréal. (2021). *Rapport annuel 2020-2021*. MHMC.
- Musée Holocauste Montréal. (2020). *Rapport annuel 2019-2020*. MHMC.
- Musée Holocauste Montréal. (2019). *Rapport annuel 2018-2019*. MHMC.
- Musée Holocauste Montréal. (2017). *Rapport annuel 2016-2017*. MHMC.
- Musée Holocauste Montréal. (2016). *Rapport annuel 2015-2016*. MHMC.
- Nora, P. (1978). La mémoire collective. Dans J. Le Goff, R. Chartier et J. Revel (dir.). *La nouvelle histoire* (p. 398-401). Retz.
- Novick, P. (1999). *The Holocaust in American Life*. Houghton Mifflin.
- Ritchie, D. A. (dir.). (1999). *The Oxford Handbook of Oral History*. Oxford University Press.
- Rouso, H. ([1990] 1987). *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*. Éditions du Seuil.
- Sewell Jr., W. H. (2005). *Logics of History: Social Theory and Social Transformation*. University of Chicago Press.
- Sodaro, A. (2018). *Exhibiting Atrocity: Memorial Museums and the Politics of Past Violence*. Rutgers University Press.
- Traverso, E. (2005). *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*. La fabrique éditions.
- Weizmann, D. (2005). Auschwitz : lieu de mémoire ou lieu de négation ?. Dans J.-Y. Boursier (dir.). *Musée de guerre et mémoriaux* (p. 83-112). Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Wieviorka, A. ([2013] 1998). *L'ère du témoin*. Pluriel.
- Wieviorka, A. (2008). Shoah : les étapes de la mémoire en France. Dans P. Blanchard et I. Veyrat-Masson (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques* (p. 107-116). La Découverte.
- Williams, P. H. (2007). *Memorial Museums: The Global Rush to Commemorate Atrocities*. Berg.

Yad Vashem. (2021). *Annual Report 2021. Achievements and Challenges*. Publitas.